



Assemblée générale

Cinquantième session

42^e séance plénière

Jeudi 26 octobre 1995, à 15 heures

New York

Documents officiels

Président : M. Freitas do Amaral (Portugal)

La séance est ouverte à 15 h 15.

Hommage à la mémoire du juge Andrés Aguilar Mawdsley, membre de la Cour internationale de Justice

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Avant d'aborder l'examen de la question inscrite à notre ordre du jour pour cet après-midi, j'ai le grand regret de devoir informer l'Assemblée générale du décès, survenu le 24 octobre 1995, du juge Andrés Aguilar Mawdsley, membre de la Cour internationale de Justice.

Diplomate et juriste éminent, le juge Aguilar Mawdsley a été étroitement associé avec les Nations Unies pendant de longues années. Il a présidé plusieurs grandes commissions de l'Assemblée générale; il a également été Représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation des Nations Unies, Président du Conseil de sécurité et chef de la délégation du Venezuela à plusieurs grandes conférences des Nations Unies, en particulier la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Le juge Aguilar Mawdsley était membre de la Commission du droit international depuis 1979 et membre de la Cour internationale de Justice depuis le 6 février 1991.

Au cours de sa longue et brillante carrière, il a fait d'importantes contributions dans différents domaines, notamment la diplomatie et le droit international.

Je suis certain de me faire l'interprète des sentiments de l'Assemblée générale en exprimant nos condoléances au Président de la Cour et à ses collègues. Je prie par ailleurs la délégation du Venezuela de bien vouloir accepter et transmettre nos sincères condoléances au Gouvernement du Venezuela et à la famille éprouvée par la triste disparition du juge Andrés Aguilar Mawdsley.

J'invite les Membres de l'Assemblée générale à se lever et à observer une minute de silence à la mémoire du juge Andrés Aguilar Mawdsley.

Les Membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Venezuela.

M. De Rosas (Venezuela) (*interprétation de l'espagnol*) : Monsieur le Président, la délégation du Venezuela tient à dire combien elle vous est reconnaissante des

paroles chaleureuses que vous avez eues à l'égard du juge Aguilar Mawdsley, décédé il y a deux jours. Vous pouvez être certain, Monsieur le Président, que nous transmettrons ce message de condoléances à notre gouvernement et à la famille du juge Aguilar Mawdsley.

Programme de travail

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : J'appelle l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/INF/50/5/Add.1, qui contient le programme de travail et le calendrier provisoires pour la fin du mois d'octobre et le mois de novembre. Cet additif remplace et annule le document A/INF/50/5 et la communication que j'ai faite le 12 octobre. Ce calendrier est publié pour aider les délégations à planifier leur travail. Pour sa part, le Secrétariat s'efforcera de veiller à ce que la documentation pertinente soit mise à la disposition des délégations avant la discussion de toute question inscrite à l'ordre du jour.

En outre, je signale qu'il reste certains points de l'ordre du jour pour lesquels aucune date n'a été indiquée. J'annoncerai les dates choisies pour l'examen de ces questions le moment venu. J'informerai également l'Assemblée de tout ajout ou changement.

J'informe les Membres que le point 28 de l'ordre du jour, intitulé «La situation en Bosnie-Herzégovine», ne sera pas examiné comme prévu le mardi 31 octobre dans la matinée. Il le sera à une date ultérieure qui sera annoncée.

La liste des orateurs au titre de chacun des points énumérés dans le document A/INF/50/5/Add.1 est maintenant ouverte.

Comme je l'ai antérieurement dit à l'Assemblée, j'entends m'en tenir étroitement au programme de travail pour que l'Assemblée puisse s'acquitter de ses responsabilités aussi efficacement et aussi rapidement que possible. J'invite de nouveau les représentants qui doivent présenter des projets de résolution à le faire en temps voulu afin que les membres puissent en prendre connaissance avant la date fixée pour l'examen des points au titre desquels ils seront présentés.

Je rappelle aux représentants qu'il faut prévoir plus de temps pour les projets de résolution qui impliquent des changements dans le programme de travail ou des dépenses additionnelles, étant donné qu'ils exigent la préparation par le Secrétaire général d'une déclaration d'incidences sur le budget-programme. De plus, le Comité consultatif pour les

questions administratives et budgétaires et la Cinquième Commission doivent disposer du temps nécessaire qu'exige l'examen des incidences sur le budget-programme d'un projet de résolution avant que l'Assemblée puisse en être saisie et se prononcer à son sujet.

Concernant les projets de résolution, j'aimerais également informer les membres que, compte tenu du nombre de projets de résolution qui seront présentés au titre du point 20 de l'ordre du jour, intitulé «Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale», et de l'éventuelle nécessité de tenir des consultations à leur égard en vue de parvenir à un consensus, la date limite pour la présentation de projets de résolution au titre du point 20 de l'ordre du jour sera le vendredi 10 novembre 1995.

Enfin, mais tout aussi important, je demande aux délégations de tenir compte des limites imposées aux services du Secrétariat en raison de la crise financière que traverse actuellement l'Organisation.

Point 105 de l'ordre du jour (suite)

Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille

Célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Cet après-midi, l'Assemblée générale tiendra la deuxième des séances plénières consacrées au dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse et à l'examen, en vue de son adoption, du projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

Je donne maintenant la parole à la représentante de la Norvège, Mme Ingrid Nordbø, représentante de la jeunesse.

Mme Nordbø (Norvège) (*interprétation de l'anglais*) : En ma qualité de représentante de la jeunesse norvégienne à l'Assemblée générale, c'est un honneur et un plaisir insignes pour moi de mettre l'accent sur la jeunesse et sur la politique la concernant dans une réunion plénière de l'Assemblée.

Je me félicite d'abord du fait que la cinquantième session de l'Assemblée générale, qui correspond aussi au dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse, a mis l'accent sur un projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. L'absence de consensus sur le projet de texte est regrettable. Il faut néanmoins espérer que les gouvernements utiliseront le projet de programme comme ligne directrice pour faire avancer les politiques nationales en matière de jeunesse.

La jeunesse est une partie de la population qui a des besoins et des potentiels spécifiques. Les jeunes ne sont pas seulement des êtres humains attendant patiemment d'atteindre l'âge adulte, pas plus qu'ils ne sont une version exigeante et gênante de l'enfant. La jeunesse est une étape marquée par des sentiments et des valeurs très forts. C'est une période de la vie caractérisée par une énergie enthousiaste combinée à une perception critique des structures établies de la société.

La jeunesse d'aujourd'hui doit faire l'expérience d'un monde qui change rapidement. Certains aspects du développement mondial n'ont pas que des effets positifs. Notre environnement vulnérable souffre de la pollution, et des guerres dévastatrices se déroulent dans plusieurs parties du monde. Les dernières décennies nous ont sensibilisés au fait que notre terre est fragile. Il est plus crucial que jamais qu'elle soit habitée par des êtres responsables et concernés, prêts à unir leurs efforts pour trouver des solutions globales. Pour renforcer ce sentiment de responsabilité et de préoccupation, il faut donner à la jeunesse l'occasion de prendre part activement à l'orientation de la société. Il faut lui donner une chance équitable d'influencer la prise de décisions à tous les niveaux. L'Assemblée générale a, à sa cinquantième session, examiné le projet de Programme mondial d'action pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Les Nations Unies ont reconnu qu'une politique mondiale pour la jeunesse était nécessaire. Il faut espérer que cette volonté conduira à une plus grande prise de conscience des besoins spécifiques de la jeunesse, de la part à la fois des gouvernements ici représentés et des diverses institutions des Nations Unies qui travaillent avec les jeunes sur le terrain dans le monde entier.

J'aimerais attirer l'attention en particulier sur un des domaines prioritaires évoqués à la section IV J du projet de programme, intitulé «Participation pleine et effective des jeunes à la vie de la société et à la prise de décisions». Le Programme souligne qu'il importe de permettre aux jeunes de participer activement à leur intégration dans la société où

ils vivent et continueront de vivre en l'influençant. Il importe que la jeunesse soit dès le départ capable d'utiliser ses ressources et son énergie pour apporter une contribution constructive aux processus de prise de décisions, et qu'elle n'abdique pas face aux défis écrasants qui se posent dans le monde. Il faut empêcher les jeunes de succomber à la résignation. Le succès de la mise en oeuvre des résultats importants des Conférences de Rio, du Caire, de Copenhague et de Beijing dépend de l'appui actif de toutes les générations.

Les organisations de jeunes devraient être reconnues comme les écoles de la démocratie. Par leur participation active, les jeunes pourront acquérir l'expérience du fonctionnement de la démocratie. En reconnaissant les organisations de jeunes en tant qu'arènes où peuvent se développer les capacités qui permettront à leurs adhérents de participer efficacement à la société, les gouvernements devraient faciliter leur existence en respectant intégralement leur liberté d'association et devraient y contribuer en leur fournissant un appui financier, moral et organisationnel.

À Vienne, il y a quatre ans, un Forum mondial des jeunes a rassemblé 150 représentants d'organisations de jeunes non gouvernementales nationales, régionales et internationales et d'institutions du système des Nations Unies. Un autre Forum de la jeunesse des Nations Unies est prévu pour 1996. Le système des Nations Unies devrait fournir les ressources financières pour assurer la tenue de cet événement. L'Organisation devrait encourager les gouvernements à inclure des représentants des jeunes dans leurs délégations nationales à l'Assemblée générale et dans d'autres activités de l'ONU. Les jeunes auraient ainsi la possibilité d'exercer leur influence et de partager leurs idées et leurs points de vue avec les décideurs à l'intérieur du système des Nations Unies. De plus, ce serait une expérience précieuse dont ces représentants pourraient tirer profit lorsqu'ils auraient à aborder dans leurs pays d'origine les questions relatives à la jeunesse. Très rares sont les pays qui agissent ainsi sur une base régulière, bien que les pays ayant des jeunes représentants en tirent une expérience positive. L'Assemblée générale a déjà invité les gouvernements à inclure de jeunes représentants chaque fois qu'ils le peuvent dans leurs délégations nationales. Je rappellerai à tous les États Membres qu'il leur incombe de mettre en oeuvre cette résolution.

J'espère sincèrement que le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse ne se réduira pas à une commémoration du passé, mais qu'il sera l'occasion de regarder vers l'avenir, et d'en identifier les défis et le potentiel.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Philippines, Mme Amina Rasul-Bernardo, Conseillère présidentielle aux affaires de la jeunesse et Présidente de la Commission de la jeunesse des Philippines.

Mme Rasul-Bernardo (Philippines) (*interprétation de l'anglais*) : Nous commémorons cette année un demi-siècle d'existence d'un instrument de paix, d'une institution qui a été forgée dans le feu de la tragédie humaine. C'est une commémoration qui est méritée, vu qu'il a été ainsi possible d'échapper à la folie et au risque d'une nouvelle conflagration de l'ampleur des deux dernières guerres mondiales.

Les Nations Unies ont fait plus que cela. Non seulement moins de jeunes hommes et de jeunes femmes sont morts inutilement dans des batailles, mais la coresponsabilité des nations dans une communauté mondiale a fait que proportionnellement, moins de jeunes sont morts de maladies contagieuses. Proportionnellement, moins ont souffert du drame de l'analphabétisme. Proportionnellement, moins sont morts de la famine et de la pauvreté.

Proportionnellement : moins; oui, mais en termes absolus : davantage.

Les Nations Unies ont proclamé l'année 1985 Année internationale de la jeunesse en reconnaissance des difficultés que connaissent les jeunes, dues, entre autres, au manque de possibilités en matière d'éducation et de formation, au chômage, à la délinquance juvénile, à l'abus des drogues, aux mauvaises conditions de santé et à une participation insuffisante à la vie sociale et à la prise de décisions.

Aujourd'hui, la jeunesse du monde, qui dépasse un milliard de personnes, réclame toujours les moyens de pouvoir assumer son rôle véritable dans la société en tant que partenaire en matière de développement national. Il est particulièrement préoccupant pour la communauté internationale de voir le sort des jeunes vulnérables et désavantagés : ceux qui se trouvent dans des zones de conflit, dans des territoires sous occupation ou sous domination étrangère, les jeunes réfugiés et déplacés, les jeunes autochtones, les handicapés, et les fillettes.

La population des pays en développement devient plus jeune alors que celle de pays plus développés devient rapidement plus âgée. Cette tendance démographique opposée implique un certain nombre de choses : un des effets sera un accroissement de la jeunesse qui émigre des pays en développement vers les pays développés à la recherche de possibilités et en réponse au besoin de ces sociétés de

disposer d'énergies plus jeunes pour soutenir leurs activités économiques. Il y aura également des pressions pour un accès équitable aux ressources et aux services mondiaux et un perfectionnement des structures et des mécanismes de développement partout dans le monde.

Une réponse globale qui accordera davantage de possibilités aux jeunes dans les pays en développement est indispensable, non seulement parce qu'il s'agit d'un impératif moral, mais aussi parce qu'à long terme toute la communauté internationale en bénéficiera.

Il y a quelques jours, nos chefs d'État et de gouvernement ont adopté une Déclaration sur le cinquantième anniversaire de cette Organisation. Ils se sont dits déterminés à replacer l'ONU davantage au service de l'humanité, en particulier de ceux qui souffrent et sont démunis. C'est là le défi réel et moral de notre temps. Pour le Secrétaire général, le cinquantième anniversaire doit fournir l'occasion de ranimer les idéaux de la Charte, et pour l'ONU, d'atteindre un auditoire plus large et plus universel, en particulier parmi les jeunes. De cette façon, l'Organisation des Nations Unies sera à la fois plus forte et plus dynamique.

Tenant compte de ces considérations, nous, au sein du Groupe des 77 et de la Chine, saluons le Programme d'action mondial des Nations Unies pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. C'est là une mesure logique à prendre après les Conférences de Rio, du Caire, de Copenhague et de Beijing. Nous félicitons la Plate-Forme d'action de Beijing d'avoir mis l'accent sur la situation des fillettes.

Nous espérons que tous les pays travailleront consciencieusement en vue d'atteindre les objectifs du programme pour la jeunesse. Il est impératif que la communauté internationale soutienne le Programme, animée d'un engagement généreux à l'égard des responsabilités communes qu'implique ce document.

Le Gouvernement des Philippines est sensible aux exigences de notre jeunesse. Premièrement, la Constitution de notre République énonce clairement les responsabilités du Gouvernement. Ainsi, elle prévoit que

«l'État reconnaît le rôle vital de la jeunesse dans l'édification de la nation et ... encouragera sa participation dans les affaires publiques et municipales.»

Deuxièmement, notre constitution demande de façon explicite au Gouvernement d'allouer la plus grande part de notre budget national à l'éducation.

Troisièmement, nous avons fait participer étroitement les jeunes à l'action des institutions au niveau local. C'est là un élément unique dans l'approfondissement de notre culture démocratique. Nous avons donné à nos jeunes des prérogatives à tous les niveaux de l'autorité locale. En commençant par le conseil du village, ou «barangay», nous avons organisé des conseils de jeunes, composés de représentants élus âgés de 15 à 21 ans, exemple unique au sein des pays Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Quatrièmement, nous avons nommé des représentants de jeunes au niveau sectoriel à notre congrès pour assurer leur pleine participation au processus d'élaboration des lois dans notre pays.

Cinquièmement, les Philippines ont créé la Commission nationale de la jeunesse pour coordonner les institutions, politiques, programmes et activités gouvernementaux liés à la jeunesse et assurer leur participation au développement national.

Sixièmement, les Philippines ont adopté un programme de développement national pour les jeunes assurant une attention prioritaire aux besoins et préoccupations des jeunes.

Dans toutes ces initiatives prises depuis 1985, le Gouvernement a entrepris de renforcer le développement d'un système de valeurs attaché au caractère sacré de la vie familiale, à la compassion, à la civilité, au respect d'autrui et à un équilibre raisonnable entre les biens matériels et l'épanouissement culturel et spirituel.

Les Philippines attendent avec intérêt le Programme d'action mondial des Nations Unies pour la jeunesse en tant que cadre plus large qui nous permettrait de situer nos propres initiatives en matière de développement des jeunes. Dans ce cadre, une coopération internationale plus large au sujet des préoccupations de la jeunesse devient possible. Nous attendons avec intérêt une action globale organisée pour créer une communauté humaine au sein de laquelle nos jeunes ne seront plus tentés par des expériences charnelles et spirituelles inutiles, mais s'épanouiront pour assumer des responsabilités au niveau social et écologique.

Nous saisissons cette occasion pour attirer de nouveau l'attention de la communauté internationale sur le drame des travailleurs migrants, dont beaucoup sont des jeunes, et qui sont même de plus en plus jeunes. Les jeunes de cette diaspora sont particulièrement exposés aux abus et à l'exploitation. Nous demandons donc instamment à tous les pays de ratifier sans délai la Convention des Nations Unies

sur les travailleurs migrants et les membres de leur famille. Nous pensons également qu'il est grand temps de convoquer une conférence mondiale sur les migrations et le développement pour traiter de ce phénomène global.

Les Philippines invitent tous les pays à participer aux prochaines olympiades culturelles pour les jeunes et les autochtones dans le monde qui auront lieu à Manille du 24 février au 3 mars 1996. Ce projet découle du Sommet mondial des jeunes en faveur de la protection de la Terre, qui s'est tenu en 1993 aux Philippines et qui, très réussi, a développé un partenariat entre les communautés indigènes et les jeunes en vue d'un développement durable.

Notre propre héros national, José P. Rizal, qui est mort en martyr très jeune, avait écrit : «La jeunesse est l'espoir de la patrie.» Tous les gouvernements reconnaissent que cela est vrai. Et pourtant, les jeunes continuent d'être marginalisés, exploités et victimes d'abus dans plusieurs parties du monde.

Tous les États ont pour responsabilité de mobiliser les capacités des jeunes, de développer leur créativité et leur sens de la création, et de canaliser leur enthousiasme et leurs espoirs en vue de libérer tous les peuples de la peur, de la faim et de l'injustice. Toutefois, cette question revêt maintenant une dimension mondiale et nécessite donc une réaction mondiale.

Une décennie s'est écoulée depuis la Déclaration de l'Année internationale de la jeunesse. Pourtant, les problèmes de la jeunesse demeurent, et ils sont même probablement en train de s'aggraver. Pis encore, l'accès aux possibilités et aux services essentiels demeure aussi problématique que jamais.

Nous, qui représentons les aspirations des jeunes du monde, appelons à l'adoption du Programme d'action mondial des Nations Unies pour la jeunesse. Nous demandons à la communauté internationale de fournir les ressources nécessaires pour mettre en oeuvre les programmes traitant des besoins des jeunes dans le monde.

Durant la période sombre de la loi martiale aux Philippines, un jeune martyr philippin — un de ceux qui ont permis de briser les chaînes de la dictature — avait posé la question :

«Si nous ne prêtons pas attention, qui le fera? Si nous n'agissons pas, qui agira? Si ce n'est pas maintenant, quand sera-ce?» Je pose la même question aujourd'hui : Si ce n'est pas maintenant, quand sera-ce?

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Barbade, l'honorable Mia Amor Mottley, Ministre de l'éducation, de la jeunesse et de la culture de la Barbade.

Mme Mottley (Barbade) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais d'abord exprimer la tristesse du Gouvernement de la Barbade à l'annonce du décès de M. Kenneth Dadzie, qui, près de quatre décennies durant, a été un membre éminent de l'Administration tant aux Nations Unies que dans son propre pays, le Ghana.

C'est pour moi un honneur que de prendre la parole à l'Assemblée générale à un moment où l'attention mondiale est centrée sur la contribution importante faite par les Nations Unies au cours des 50 dernières années. Je transmets à l'Organisation les souhaits du Gouvernement et du peuple de la Barbade ainsi que leurs félicitations à l'occasion de son jubilé : 50 années consacrées à la cause de la paix mondiale qui, souvent, a semblé être un objectif à la fois formidable et insaisissable. Or alors que nous approchons de la fin du millénaire, un renouveau d'espoir stimule notre imagination et nous incite à créer un nouvel ordre mondial fondé sur la tolérance, le respect mutuel et la bonne volonté.

C'est avec les jeunes que cet objectif doit être atteint, car ce sont eux qui aideront à façonner les structures de ce nouvel ordre mondial. Nous vivons dans un monde où les profits économiques sont souvent réalisés au grand détriment des pauvres, des marginalisés et des socialement démunis. Nos jeunes représentent notre espoir pour l'avenir. Or la politique appliquée hypothèque souvent cet avenir, faisant peser sur leurs épaules l'énorme fardeau que représentent l'impôt, la tension environnementale et la fragmentation sociale. La poétesse africano-américaine bien connue, Gwendolyn Brooks, demandait dans son poème *Les enfants du pauvre* :

«Que donnerai-je à mes pauvres enfants, eux qui sont si démunis; à mes tendres lépreux, qui ne réclament ni velours ni rien de velouté...?»

Alors que notre attention se fixe sur ces questions à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse, peut-être pourrions-nous trouver des réponses porteuses d'espoir.

Des changements énormes se sont produits au cours de la décennie écoulée, allant de la chute du mur de Berlin à la fin du communisme en Europe, en passant par l'expansion

des marchés et l'apparition de grands blocs commerciaux qui, parfois, menacent la viabilité économique de petits États insulaires en développement. Malgré cette activité, beaucoup de jeunes demeurent les spectateurs d'un jeu dont le dénouement continue d'être une énigme. Peut-on les blâmer d'adopter un comportement cynique et empreint de scepticisme face à leur avenir?

Un jeune mathématicien et philosophe français, Blaise Pascal, a, mieux que quiconque, résumé cet état d'esprit il y a 300 ans, lorsqu'il a dit :

«Quand je songe à la brièveté de ma vie, qui se perd dans l'éternité avant et après, le petit espace que je remplis ou que je peux voir, englouti dans l'immensité infinie de l'espace dont je suis ignorant et qui ne me connaît pas, je suis effrayé, et suis étonné d'être ici plutôt que là; pourquoi maintenant plutôt qu'alors?»

Cela fait écho aux observations de l'oratrice qui m'a précédée, la Présidente de la Commission nationale de la jeunesse des Philippines.

Notre tâche doit être de sortir nos jeunes de ce néant. Il est donc juste et opportun que le Programme mondial d'action pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà énonce des mesures dont, si elles étaient appliquées par les gouvernements, devraient bénéficier les jeunes du monde entier. Le Programme met particulièrement l'accent sur les mesures à prendre pour offrir aux jeunes de nouvelles possibilités, intégrer les préoccupations des jeunes dans les politiques et plans de développement national, protéger les jeunes des effets nocifs de la drogue et de la toxicomanie, encourager la tolérance raciale et religieuse, le respect mutuel et la compréhension entre les jeunes, et, surtout, traiter des questions de perspectives d'emplois pour les jeunes.

Le Gouvernement de la Barbade, comme celui d'autres États Membres, souscrit à ces principes et les a intégrés dans sa politique nationale pour les jeunes. La Barbade reconnaît également que, pour faire participer pleinement les jeunes à la vie socio-économique de notre société, il faut leur donner les moyens d'acquérir une formation correspondant à leurs aspirations. C'est pourquoi, en matière d'éducation, il nous faut assurer aux enfants un accès à 100 % aux niveaux primaire et secondaire. Il faut également leur offrir des possibilités d'accès à l'emploi, ou alors qu'ils puissent travailler à leur compte; il faut aussi leur procurer l'accès à la formation, que ce soit pour les préparer aux affaires ou à d'autres techniques spécialisées.

De nombreux États Membres des Nations Unies sont des pays nouvellement indépendants, ayant acquis leur indépendance au cours des 30 dernières années. Le défi pour les anciennes colonies est de frayer une voie qui soit pertinente sur le plan culturel et durable sur le plan du développement et qui mette fermement l'accent sur cette catégorie de jeunes qui détiennent les clefs de l'identité et de la prospérité nationales. Les jeunes exigent le changement. Nous devons être les architectes et les artisans de ce changement.

J'apprécie donc les thèmes identifiés il y a quelque 10 ans par l'Assemblée générale pour l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement et paix. Aujourd'hui, ils nous permettent d'avoir un modèle des plus utiles pour une action intégrée, à tous les niveaux. Cela devrait nous permettre de traiter plus efficacement les problèmes rencontrés par les jeunes dans la société. Je me félicite donc des divers apports émanant d'autres instruments internationaux et inclus dans le Programme d'action.

Le Gouvernement de la Barbade est conscient du fait que le défi que cela pose ne peut être relevé que par une approche scientifique et participative à la politique des jeunes et au développement des jeunes : scientifique, car les ressources sont rares et nous devons donc utiliser au mieux les avantages que l'on peut tirer de nos programmes et non pas les gaspiller; et participative, car c'est la seule façon de pouvoir atteindre les jeunes.

Pour les jeunes, les gouvernements sont souvent des bureaucraties sans visage parlant beaucoup mais agissant peu dans leur direction. À la Barbade, nous estimons que, pour réussir à atteindre les jeunes qui sont marginalisés, nous devons tout d'abord donner un visage au gouvernement. Un de nos premiers programmes a donc consisté à définir un système de nomination de commissaires à la jeunesse chargés de motiver, de conseiller, de mobiliser 80 000 jeunes sans formation dans des programmes déjà fournis par le gouvernement dans tous les domaines des activités sociales et économiques. Ce sont là les yeux, les oreilles, les mains et les pieds du gouvernement, car, en fin de compte, il faut pouvoir dire aux jeunes : voici quelqu'un en qui vous pouvez avoir confiance et sur qui vous pouvez compter.

En outre, nous avons un programme orienté vers les jeunes qui souhaitent s'établir à leur compte et créer une entreprise. Grâce à ce programme, nous offrons maintenant une aide technique et financière en plus d'élaborer un programme d'accompagnement qui permettra aux jeunes de consulter et de travailler en étroite coopération avec des

personnes du secteur privé déjà établies. L'objectif final de ce programme est d'instaurer la confiance parmi les jeunes entrepreneurs, car autrement, s'ils échouent, ils abandonneront la vie des affaires.

Le Service des jeunes de la Barbade représente une autre tentative d'atteindre ces jeunes en mettant à leur disposition un cadre de formation de la personnalité et de discipline tout en leur permettant d'acquérir des compétences afin d'encourager leur développement personnel et leur croissance. Ces programmes pour les jeunes sont étayés par de vastes programmes de formation dans le secteur de l'enseignement formel et non formel et, en fait, par le biais d'une interaction avec d'autres institutions de services sociaux. Nous croyons que ces programmes permettent de ranimer l'espoir et d'édifier la confiance et le développement de la confiance parmi les jeunes. En dernier ressort, si vous ne leur parlez pas et ne communiquez pas avec les jeunes dans une langue et dans un style qu'ils comprennent, ils resteront des exclus dans leur propre pays.

Nous pensons qu'aucun programme à lui seul ne réussira à répondre pleinement à ce défi. Par conséquent, la responsabilité nous incombe en tant que gouvernements de créer un environnement où les organisations tant gouvernementales que non gouvernementales peuvent créer un filet de protection suffisamment vaste pour saisir les besoins et les intérêts divers des jeunes.

Aussi difficile que soit la bataille pour les gouvernements, je pense que c'est dans l'esprit de l'individu — qu'il s'agisse d'un jeune homme ou d'une jeune femme — que se livre le véritable combat. Puissent les paroles d'un jeune artiste barbadien bien aimé, Edwin Yerwood, qui est une idole pour les jeunes des Caraïbes, être une inspiration pour chacun de ces jeunes :

«Une voix dans ma tête me dit sans cesse
que la route est longue.
Elle me dit que nous devons être forts,
Elle me dit que nous devons continuer.
Aujourd'hui c'est le début du reste de ma vie.»

Cette fois, peut-être, nous entendrons tous cette voix.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Lettonie, Mme Linda Jakobson, représentante des jeunes.

Mme Jakobson (Lettonie) (*interprétation de l'anglais*) : Puisque c'est la première fois qu'un représentant des jeunes originaire de Lettonie prend la parole à l'Assem-

blée générale, je tiens à dire combien j'apprécie cet honneur, en particulier en une occasion comme celle de la Réunion extraordinaire consacrée à la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse. À la suite de l'adoption des résolutions 49/152 et 49/154 à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale, le Gouvernement letton a décidé d'inclure un représentant des jeunes dans sa délégation officielle à cette session de l'Assemblée générale. C'est un grand honneur et un vif plaisir pour moi que de représenter la Lettonie ici.

Je voudrais parler à l'Assemblée générale d'un sujet tout à fait opportun pour l'ONU : la tolérance. Cette année a été déclarée par l'ONU Année de la tolérance. La tolérance est quelque chose dont nous avons tous besoin dans notre vie quotidienne, quelque chose qui nous rend libres et nous permet d'avoir une compréhension du monde plus indépendante. Dans ce contexte, je voudrais parler de la tolérance du point de vue des jeunes.

J'ai 19 ans. Cela veut dire que je ne suis plus une enfant. Je ne suis plus une écolière qui joue avec ses poupées dans la cour de récréation. J'ai l'âge requis pour prendre des décisions toute seule, pour voter, pour me marier, pour voyager seule. Je suis responsable de moi-même, mais je ne suis pas responsable de ce qui se passe dans le monde entier. Cependant, il y a des événements que je peux influencer pour améliorer ma vie et celle des autres.

Mais que faut-il comprendre par le mot «améliorer»? Pour chacun il a un sens différent, qui se base sur nos propres valeurs individuelles plutôt que sur notre couleur, notre âge, notre sexe, notre religion, notre langue, notre culture ou notre nationalité. La tolérance commence par l'écoute des différentes opinions et par l'effort que l'on fait pour comprendre d'où elles viennent.

Il existe un dessin populaire qui représente des enfants qui se tiennent par la main autour du globe. Il montre que les enfants ne voient pas les différences de couleur, de sexe, de nationalité, mais qu'ils acceptent tout le monde. Les différences ne commencent à apparaître que lorsque les enfants grandissent. Nous devrions apprendre la leçon auprès des jeunes enfants et traiter les autres personnes d'abord comme des individus, laissant au second plan les différences superficielles. Nous devons traiter le monde dans lequel nous vivons comme le meilleur et le seul monde que nous ayons. Nous devrions essayer d'unir le monde, et non pas le diviser. Nous devons accepter le fait qu'il y a suffisamment de place dans le monde pour tout un chacun, et qu'il y en aura toujours si nous voulons la paix — la paix entre la nature et les êtres humains, entre les nations,

les pays, les peuples, les voisins, les parents et les familles. Seule la tolérance peut nous conduire à la paix. Mais qui pense à la tolérance maintenant, et qui va la faire régner dans le monde? Je pense que nous ne pouvons pas attendre que les générations futures instaurent la paix; nous devons agir maintenant.

L'avenir appartient aux jeunes. Les jeunes ont toujours eu pour tâche de rompre avec le passé et d'introduire des idées nouvelles. Bien que cela n'ait pas toujours réussi, nous devrions du moins essayer. Les jeunes sont les hommes politiques, les hommes d'affaires, les parents, les enseignants, les scientifiques, les écrivains et les présidents de demain. Ils détermineront le cours des années à venir. Ceux qui, parmi nous, sont encore très jeunes se demandent déjà dans quel monde nous allons vivre, fonder nos familles, élever nos enfants.

Le monde devient chaque jour plus complexe : il y a sans cesse de nouvelles machines, de nouveaux ordinateurs, de nouveaux fusils, de nouveaux produits chimiques. Dans de nombreuses parties du monde, les conditions de vie s'améliorent; mais est-ce que la vie s'améliore vraiment? Je ne suis pas certaine que ce soit le cas. Le monde est de plus en plus pollué et de plus en plus dangereux; la guerre continue de faire rage. Pourquoi? Si les gens deviennent chaque jour de plus en plus intelligents, pourquoi est-ce qu'ils ne se comprennent pas?

Je crois qu'il est dans notre nature de prendre, mais nous devons apprendre à donner. Seule l'éducation permet à la tolérance de croître. Il importe au plus haut point de comprendre cela afin que nous puissions changer les circonstances dans lesquelles nous vivons. Le monde que nous ont légué nos parents était différent, c'était un monde régi par la guerre froide, et on ne peut pas vraiment pas les en blâmer. Mais nous devons savoir ce dont nous avons besoin pour apprendre à changer le monde. L'éducation dont nous avons besoin pour devenir véritablement tolérants n'est pas seulement ce que nos parents et nos professeurs peuvent nous donner; il nous faut aussi rencontrer d'autres personnes, voyager, participer à des échanges culturels et éducatifs. Il n'est pas nécessaire d'être d'accord avec tous ceux que nous rencontrons. Nous devons seulement essayer d'accepter que tous les individus ne partagent pas toujours les mêmes opinions.

Une des voies menant à la tolérance passe par la campagne intitulée «Tous différents — tous égaux». Il est essentiel d'accepter les autres tels qu'ils sont, sans essayer de les changer, car on ne peut vivre que notre propre vie, et pas celle des autres. Mais il y a des limites à la tolérance.

La ligne qui sépare l'ingérence — vraisemblablement bien intentionnée — et la tolérance est très mince. Quelle est la voie la plus honnête? Chacun de nous détient la réponse. Nous devons écouter notre coeur.

L'ONU est le lieu où les peuples du monde entier peuvent se rencontrer et échanger leurs points de vue. Pour le moment, c'est comme un jeu de cartes. Si nous voulons gagner, il ne faut pas montrer nos cartes aux autres joueurs. Et si nous montrons nos cartes, nous le faisons uniquement si nous sommes sûrs que l'autre joueur est dans notre camp. Nous n'abattons pas toutes nos cartes en même temps, car il est toujours possible que quelqu'un garde quelque chose dans sa manche, et alors les autres perdent. Qu'avons-nous en jeu? Rien moins que notre avenir.

Je sais que les gens ne sont pas toujours bons et que leurs intentions ne sont pas toujours pures, mais j'aimerais croire le contraire. Néanmoins, quel risque courons-nous à montrer nos cartes et à découvrir que les gens sont les mêmes partout — des êtres humains vivants, qui sont fondamentalement bons en dépit de leurs défauts? Bien que nous ne soyons probablement pas prêts à franchir un tel pas dans ce millénaire, je souhaiterais que le troisième millénaire soit celui pendant lequel nous parviendrons à la compréhension.

Je pense que le rôle des jeunes dans ce processus est très important parce que nous sommes assez âgés pour connaître les règles du jeu, mais suffisamment courageux — ou inexpérimentés — pour ne pas les suivre.

Modifions quotidiennement quelque chose dans nos vies, en commençant par de petits pas, en pensant à ce que nous faisons, en accordant un sourire chaleureux et inattendu à quelqu'un, en disant — sans hésiter — l'unique mot qui peut embellir la journée de quelqu'un. Nous avons besoin d'assemblées d'enfants et de jeunes pour unir nos peuples tout autour de la planète. Au lieu de nous préoccuper des problèmes de nos pays, de telles assemblées nous permettraient de partager nos aspirations et de rêver à ce qui serait préférable pour le monde.

Je crois que dans nos vies ce sont les petits riens qui sont très importants : parfois un livre que l'on aime, un ami, une famille, ou même une fleur sur une autre planète — comme dans *Le Petit Prince*, de Saint-Exupéry — peuvent être plus importants pour notre monde que les questions économiques ou politiques mondiales.

Voilà la compréhension qu'il faut atteindre pour instaurer la paix et la tolérance sur notre planète.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Pays-Bas, Mme Hilde Laffeber, représentante élue de la jeunesse.

Mme Laffeber (Pays-Bas) (*interprétation de l'anglais*) : À l'occasion de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse, je suis très heureuse aujourd'hui de prendre la parole ici, en ma qualité de représentante des Pays-Bas et de représentante de la jeunesse de mon pays. La question est de savoir si cet anniversaire sera une réelle célébration ou simplement une commémoration de plus.

L'Année internationale de la jeunesse avait pour thèmes : participation, développement et paix. Ces thèmes ont également dominé les principes directeurs et programmes portant sur la jeunesse, que l'Assemblée générale a adoptés en 1985 à une réunion semblable à celle-ci. Durant les 10 années séparant ces deux réunions, ces mêmes thèmes — participation, développement et paix — étaient censés être au coeur de la situation de la jeunesse. Je dis «censés être», car — aucune évaluation officielle des années les plus récentes n'étant à notre disposition pour ce qui est des politiques nationales et internationales concernant la jeunesse — ces buts n'ont certainement pas été atteints. S'agissant de la participation, le nombre relativement faible de représentants de la jeunesse ici présents le souligne clairement. En 1985, 50 pays avaient accrédité des jeunes pour traiter de la question de la «Jeunesse». Cette année seuls 10 pays environ l'ont fait. Dans d'autres domaines également, les objectifs de l'Année internationale de la jeunesse sont loin d'être réalisés.

Comme on le sait, la guerre froide a pris fin, et, partant, l'incitation initiale à l'inscription du thème de la paix à l'ordre du jour de la politique de la jeunesse a disparu. Mais de nouvelles guerres sont menées, qui bouleversent la vie des jeunes dans certains pays et qui suscitent un nombre toujours croissant de réfugiés. C'est là un problème qui ne se limite pas aux jeunes mais qui s'étend à l'ensemble de leurs sociétés.

Dans les camps de réfugiés, par exemple, une forme ou une autre d'enseignement est dispensée aux enfants de moins de 16 ans. Leurs parents, les femmes pour la plupart, reçoivent des conseils pour faire face à leur nouvelle situation et participent à de nombreuses activités. Cependant, dans ces camps de réfugiés, les jeunes n'ont pas grand-chose à faire. Rien de surprenant donc si cette inactivité prolongée les amène à former des bandes et à participer à des activités criminelles.

Compte tenu de cette attitude et du fait qu'ils sont privés de tout enseignement, comment ces jeunes pourront-ils devenir ceux qui dirigeront leurs pays dans un avenir nouveau? Pourquoi ne pas essayer d'inclure ces jeunes dans des programmes d'enseignement et autres à l'intérieur des camps afin qu'ils dépensent leur énergie à des fins concrètes en participant aux activités médicales et sociales et en veillant à la sécurité des camps? Les idées créatrices de nature à améliorer la vie des jeunes réfugiés font défaut dans le projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse. Il faut espérer que cette idée figurera dans les années à venir à l'ordre du jour des prochains débats sur la jeunesse.

Les jeunes sont manifestement sous-représentés dans le domaine du développement social et économique. Nombre de jeunes sont au chômage. Où qu'ils vivent, la raison principale de la marginalisation sociale des jeunes est le chômage. Ils entrent dans un cercle vicieux de marginalisation, de chômage et de délinquance, dont ils sont ensuite tenus pour responsables.

Cela est particulièrement vrai pour les jeunes émigrés. Ils font souvent l'objet de discrimination et d'animosité dans leur nouveau pays et les villes où ils habitent. La société tend à les traiter soit comme des victimes soit comme des criminels. Mais ils ne peuvent être tenus pour responsables de chaque crime commis ou de l'absence d'emploi. C'est aux gouvernements qu'il incombe d'étudier cette question et de tenter de changer la situation de la jeunesse, avec la jeunesse.

Si, en 1985, la question de l'environnement et du développement n'a guère été abordée, elle est d'une importance cruciale pour la jeunesse d'aujourd'hui. Les gouvernements ne semblent toujours pas voir le rôle clef que les jeunes peuvent et doivent jouer dans le développement de l'environnement. Les jeunes de mon pays tout comme ceux du monde entier s'inquiètent sérieusement de la vulnérabilité de leur environnement. Plus que les anciennes générations, la jeunesse d'aujourd'hui agit dans le domaine de l'environnement, ses activités pouvant être d'ordre pratique — comme le nettoyage des jardins publics — ou rentrer dans le cadre de programmes plus complexes. À titre d'exemple de ce dernier point, on peut citer le partenariat que la Commission du développement durable et le Programme des Nations unies pour le développement ont mis sur pied avec trois importantes organisations internationales non gouvernementales pour la jeunesse qui traitent de questions environnementales, en vue de créer un large système d'information pour la jeunesse dans le cadre d'Action 21. La décision a également été prise de commémorer une journée de la jeunesse au cours de la réunion de la

Commission en 1996. Voilà exactement le genre de projets qui peuvent et doivent être mis en place lorsque vient le moment d'appliquer le paragraphe sur l'environnement figurant dans le projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse étant donné qu'ils créent un partenariat entre les institutions déjà mises en place et la jeunesse pour favoriser l'action.

S'agissant des objectifs de l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement et paix, les deux derniers thèmes de l'Année ne peuvent avoir un sens, me semble-t-il, que si le premier objectif est atteint. En d'autres termes, n'est-il pas aussi bizarre de célébrer le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse en l'absence de jeunes que de convoquer une Conférence sur les femmes où les femmes seraient absentes?

Réfléchissons : la jeunesse représente environ un cinquième de la population mondiale. Les jeunes sont les premiers à savoir ce qu'ils attendent de la vie et ce que leur vie est en réalité. La jeunesse entend contribuer concrètement aux débats liés aux questions relatives à la jeunesse qui ont lieu au niveau international. La jeunesse est un agent clef dans le changement et le développement sociaux. La participation de la jeunesse entraîne certaines responsabilités que nous sommes prêts à assumer, mais la participation des jeunes est avant tout un droit. Cependant, les gouvernements sont ceux qui décideront de prendre ou non au sérieux la participation des jeunes.

Depuis 1985, et même avant, l'Assemblée générale, dans plusieurs résolutions adoptées par elle, invitait les États Membres

«à envisager à nouveau d'inclure régulièrement des représentants de jeunes dans leurs délégations nationales à l'Assemblée générale et aux autres réunions pertinentes des Nations Unies.» (*Résolution 47/85, par. 11*)

À cette invitation, il a été largement répondu à la Conférence sur les femmes à Beijing, où plus de 80 jeunes ont participé aux délégations officielles. Malheureusement, seuls quelques États Membres ont inclus des représentants de jeunes dans leurs délégations à l'Assemblée générale.

Selon la définition des Nations Unies, les jeunes sont des femmes et des hommes âgés de 15 à 24 ans. Les représentants de la jeunesse à l'Assemblée générale sont des jeunes qui font partie des délégations nationales, qui sont souvent élus par le biais d'un conseil national de la jeunesse ou d'une plate-forme d'organisations non gouvernementales

et qui sont accrédités par les ministères des affaires étrangères de leur pays en tant que conseillers. Il s'agit, naturellement, d'un instrument très particulier destiné à renforcer la participation de la jeunesse, et c'est celui que je connais le mieux. J'ai pris part en tant que membre de la délégation néerlandaise aux consultations officieuses du Conseil économique et social, à la Troisième Commission, qui traite de la jeunesse dans le cadre de son ordre du jour sur les questions sociales, et à présent dans cette réunion plénière sur la jeunesse. J'estime que cet instrument est l'un des plus importants. Un bon moyen d'être reconnue en tant que participante à part entière — bien que je n'aie que 19 ans — par les membres des autres délégations âgés de 40 ans, c'est d'être capable en tant que déléguée ou représentante de mon pays de m'exprimer au cours des débats sur le même plan qu'eux.

Je veux espérer que, l'année prochaine, vous envisagerez d'inclure un jeune délégué dans votre délégation, lorsque, une fois encore, une importante résolution importante sur la jeunesse sera discutée et adoptée. Mais au lieu d'adopter une résolution sur la jeunesse, pourquoi ne pas essayer d'adopter une résolution rédigée par la jeunesse.

Ce serait certainement une amélioration par rapport à la situation concernant le projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse qui, nous l'espérons, sera adopté demain. Ce projet est en cours de rédaction depuis plusieurs années, mais seuls quelques rares jeunes ou organisations de jeunesse ont eu la possibilité d'exercer une influence sur ce projet de programme. L'effet négatif considérable que cela a eu sur le projet de programme a été mis en évidence au cours des consultations officieuses intensives qui se sont déroulées au Conseil économique et social au début du mois et durant la réunion officielle tenue hier par le Conseil. Il y avait là un groupe de diplomates ayant une longue expérience de la vie qui s'efforçaient d'améliorer le texte du projet de document. C'est un processus très frustrant pour un jeune. Non pas que ces diplomates soient incapables ou mal disposés, mais les jeunes étaient en très petite minorité dans ces consultations : seuls le Danemark, la Norvège et les Pays-Bas avaient envoyé des représentants de la jeunesse, et il n'y avait pas un seul représentant d'autres régions du monde. Nous n'étions pas suffisamment nombreux pour faire connaître les préoccupations de la jeunesse, la façon dont la jeunesse voudrait améliorer sa propre situation et la contribution positive qu'elle peut apporter. Les informations de base sur ces questions faisaient donc défaut.

Cet exemple illustre clairement que dans la mise en oeuvre du projet de programme, il est absolument nécessaire d'inclure la participation de la jeunesse à tous les niveaux

et à tous les stades du processus. Sur le plan international, une excellente occasion pour les jeunes de se rencontrer, d'échanger des idées et de fournir directement au système des Nations Unies, ainsi qu'aux jeunes gens du monde entier, des informations concernant les programmes consacrés à la jeunesse, est fournie par le Forum de la jeunesse du système des Nations Unies. Ce Forum de la jeunesse a été créé en 1991 et est avant tout une plate-forme pour les organisations de jeunesse nationales, régionales et internationales. De même, la coopération entre le Forum et les organismes des Nations Unies qui s'occupent principalement des problèmes liés à la jeunesse est très active. Les objectifs principaux de ce forum sont le renforcement des efforts déployés par la jeunesse dans le domaine de la participation de la jeunesse, l'établissement de courants de communication plus effectifs et plus efficaces entre et parmi les jeunes et les organismes et institutions du système des Nations Unies qui sont au service des jeunes, et la promotion de l'application et du suivi du projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse. La deuxième réunion de ce forum se tiendra en 1996, et j'espère qu'elle contribuera de façon importante à l'application du Programme mondial.

Je conclurai qu'après une décennie de politique internationale de la jeunesse, nous sommes encore loin d'avoir réalisé les objectifs de l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement et paix. Je ne puis donc pas véritablement estimer que cet anniversaire est une célébration. Il ne faut pas, toutefois, en conclure que la politique internationale pour la jeunesse a complètement échoué. En fait, en 1995, les nouveaux objectifs en matière de politique de la jeunesse, tels qu'ils figurent dans le projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse, méritent d'être poursuivis. Mais on ne pourra le faire utilement que s'il existe un appui international et une assistance véritable de tous les milieux, sans hypocrisie ni ordres du jour cachés, et avec la participation active et entière de tous les jeunes à tous les niveaux.

Nous, les jeunes, ne sommes pas le problème, nous sommes la solution.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la Turquie.

M. Çelem (Turquie) (*interprétation de l'anglais*) : Il y a 15 ans, en 1979, l'Assemblée générale a proclamé 1985 comme Année internationale de la jeunesse. Les thèmes de l'Année étaient : participation, développement et paix. En 1985, l'Assemblée générale a également appuyé les principes directeurs concernant l'adoption de mesures spéci-

riques répondant aux besoins des jeunes. Ces directives nous ont aidés à formuler des plans en faveur des jeunes dans nos pays au cours des 10 dernières années.

Dix ans ne doivent pas être considérés comme une longue période. Toutefois, au cours de cette dernière décennie, notre monde est entré dans un processus de changements politiques, économiques et socioculturels rapides, processus qui se poursuit et nous affecte tous. La jeunesse à la fois bénéficie de ces changements draconiens et en est aussi la victime. Comme on l'a vu dans certaines parties d'Europe et d'Asie, la fin de la guerre froide a ouvert de nouveaux horizons et créé de nouvelles possibilités pour les jeunes d'améliorer leurs compétences et de participer aux efforts de développement et de transformation de leurs pays. En revanche, comme c'est le cas en Bosnie et dans le Caucase, les conflits armés découlant de ces changements ont contraint les jeunes à mettre de côté leurs espoirs pour l'avenir et à prendre les armes au lieu de prendre des livres, des stylos ou des ordinateurs. Au lieu de penser à la paix, à la tolérance et au progrès, ils ont dû se concentrer sur les moyens de défendre leur indépendance et leur dignité contre des agresseurs qui sont enclins à perpétrer des crimes de l'ampleur d'un génocide.

Ce que les jeunes attendent de la société diffère selon le niveau de développement d'un pays. Certains considèrent que les jeunes sont un élément clef dans le processus de développement en cours, d'autres attendent des jeunes qu'ils soient une force stimulante pour la transformation sociale. Dans l'édification d'une société pour tous, les jeunes occupent une place importante avec leurs caractéristiques uniques. Dans tous les pays, les jeunes sont la garantie du futur et du renouvellement des générations. Leurs vues, leurs idéaux et leurs énergies sont les principales sources du développement durable. Ils méritent tous un environnement sain, physiquement et mentalement, pour développer leurs aptitudes et contribuer aux réalisations des sociétés dans lesquelles ils vivent, conformément à nos attentes.

À cet égard, le projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà (E/1995/123 et Corr.1) est un document bien préparé. Il souligne les principales catégories de problèmes qui contribuent à la marginalisation des jeunes et offre un cadre de directives universelles d'action qui doivent être appliquées par les organes nationaux, régionaux et internationaux pour s'attaquer aux domaines qui posent problème. Je voudrais remercier et féliciter tous ceux qui ont consacré leur temps et leurs efforts à la préparation de ce document. S'il est approuvé, il deviendra l'un des éléments les plus importants des

réalisations de la communauté internationale, qui, depuis 10 ans, se concentre sur les dimensions clefs du progrès social.

La population mondiale des jeunes de 15 à 24 ans est estimée à plus d'un milliard d'individus, ce qui représente 18 % de la population mondiale totale. Parmi ces jeunes, 84 % vivent dans les pays en développement, et cette proportion ira en s'accroissant à l'avenir. La mise en oeuvre du projet de Programme d'action mondial, lorsqu'il sera adopté, deviendra donc une question très importante dans les efforts de développement entrepris par ces pays, et fera passer au premier plan la question de la coopération régionale et internationale. Étant donné qu'une grande majorité de jeunes vivent dans des pays aux ressources très limitées, il incombe principalement aux organismes régionaux et internationaux d'aider les pays en développement dans leurs recherches, leurs études de politiques, et leurs programmes de planification et de coordination relatifs aux questions concernant la jeunesse.

La Turquie appuie fermement le projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse, car il définit les domaines prioritaires et ébauche le cadre approprié pour des solutions globales.

Les questions relatives à la jeunesse ont été inscrites à l'ordre du jour du développement de la Turquie à la suite de la création de la République en 1923. Après avoir perdu près d'une génération entière de jeunes au cours de la première guerre mondiale et de la guerre d'indépendance, élever une nouvelle génération et concentrer son attention sur le développement du pays sont devenus les objectifs les plus importants des gouvernements qui se sont succédé. Ils ont mis en oeuvre toutes les ressources disponibles et, en peu de temps, une génération bien éduquée et dévouée d'hommes et de femmes, dans les milieux urbain et rural, s'est associée au mouvement en faveur du développement de mon pays.

Depuis 70 ans, la Turquie consacre annuellement un jour férié aux enfants, et un autre aux jeunes. Atatürk, fondateur de la République turque, parlant à la jeunesse turque, leur a donné pour responsabilité de défendre et de promouvoir les idées et les idéaux de la République, les encourageant à participer pleinement, efficacement et constructivement au développement du pays. En juin dernier, la Turquie a remanié certains articles de sa constitution, abaissant l'âge minimum pour permettre aux jeunes de prendre une part active à la vie politique du pays.

En Turquie, les jeunes constituent 21 % de la population nationale. Les questions relatives aux jeunes occupent

depuis toujours une place prioritaire dans les programmes gouvernementaux. En fait, nos plans et programmes nationaux qui visent à répondre aux problèmes des jeunes se sont beaucoup inspirés des thèmes et directives élaborés par les Nations Unies en la matière.

Les changements qui ont lieu dans le monde ont des répercussions sur la société turque. En tant que couche vulnérable de la société, les jeunes sont parfois influencés positivement par les changements, tels que la mise au point des technologies d'information, et parfois négativement, comme cela se produit lors de la migration massive vers les régions métropolitaines de personnes à la recherche d'un avenir meilleur.

En Turquie, les organisations officielles, privées et bénévoles, s'emploient à fournir un environnement sain aux jeunes pour qu'ils puissent cultiver leurs aptitudes et en acquérir de nouvelles. Les services de santé fournis aux jeunes sont gratuits ou coûtent un prix symbolique. Les institutions turques ont pour défi de faire bénéficier toutes les régions du pays de services destinés aux jeunes aussi rapidement que possible, tout en continuant de les améliorer.

En Turquie, les programmes traitant des questions relatives aux jeunes visent à encourager la tolérance, le respect et la compréhension entre filles et garçons, sans discrimination.

Nous ne saurions nous contenter de ce qui a été réalisé jusqu'à présent. S'agissant de répondre aux besoins des jeunes et de leur fournir les services qui favorisent leur santé, leur épanouissement, leur formation et leur bonheur, nous devons chercher constamment à améliorer leur situation. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, une fois adopté, aura indubitablement des incidences positives sur nos efforts nationaux, ainsi que sur les efforts de la communauté internationale dans son ensemble.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

Mme Horiuchi (Japon) (*interprétation de l'anglais*) : Il y a deux jours à peine, les chefs d'État et de gouvernement se réunissaient dans la salle de l'Assemblée générale pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et pour dire leur détermination à créer un monde meilleur pour demain. Ils ont examiné les moyens de modeler cet avenir en vue de mieux répondre aux besoins des peuples partout dans le monde et, à la fin de la session,

adopté une déclaration faisant état de leurs positions communes en la matière.

Aujourd'hui, nous nous réunissons pour examiner la question des jeunes. Ce sont les jeunes qui, à l'avenir, vont répondre aux espoirs et aux aspirations de l'humanité. À notre avis, il est donc approprié de prendre part à cette réunion solennelle destinée à commémorer le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse.

Il est vrai, comme cela a été dit dans le projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà que

«Comme ils sont tout à la fois les agents, les bénéficiaires et les victimes des mutations sociales, les jeunes se trouvent en général face à un paradoxe : ils peuvent soit chercher à s'intégrer dans l'ordre existant, soit être le levier qui permettra de transformer l'ordre des choses.» (*E/1995/123, par. 2*)

C'est pour cette raison qu'il faut examiner de façon réfléchie les questions qui les préoccupent et les intéressent.

Quelques progrès ont été réalisés pour améliorer le bien-être des peuples dans le monde. Cependant, la profonde transformation qu'a connue la communauté internationale ces dernières années a, dans une certaine mesure, accru l'instabilité politique et sociale. Il est vrai que la guerre froide a pris fin, mais le monde continue d'être affligé par des conflits régionaux répétés. Les jeunes d'aujourd'hui connaissent une situation d'incertitude prononcée. Pourtant, on a des raisons d'espérer que la situation s'améliorera au cours du millénaire à venir.

Lors de l'importante Conférence mondiale sur les femmes tenue le mois dernier à Beijing, et tout au long de toutes les réunions préparatoires régionales, l'accent a été mis sur les fillettes et les jeunes femmes en tant qu'agents importants du changement mais également en tant que personnes incapables de jouir pleinement de droits égaux, et un effort particulier a été fait pour encourager leur participation à la société. La Conférence a notamment identifié des problèmes tels que le sous-développement, le chômage, l'infection par le virus du sida, la situation des enfants et des adolescents des rues, et exprimé sa préoccupation quant à l'évolution rapide de la technologie d'information et du consumérisme, ainsi qu'à la nécessité de promouvoir la paix. Pour s'attaquer aux injustices dont sont victimes les femmes et les jeunes filles, la Conférence a adopté un programme d'action. Il nous reste maintenant à traduire la théorie dans la pratique.

Je voudrais maintenant passer à quelques questions intéressant le Japon. Une enquête menée récemment par mon gouvernement a révélé certaines faiblesses mentales et physiques chez des adolescents Japonais dues au fait qu'ils grandissent dans une société d'abondance. Par conséquent, mon gouvernement a pour souci principal d'encourager la force mentale et physique des jeunes pour qu'ils puissent relever les défis du XXIe siècle.

À cette fin, le Japon a créé et mis au point ce qu'on appelle les «réseaux d'amitié». En 1985, par exemple, pour célébrer l'Année internationale de la jeunesse, le Gouvernement a lancé le Programme international des villages de jeunes, qui réunit chaque année des jeunes du Japon et d'ailleurs pour qu'ils apprennent à se connaître et se lancent dans diverses activités éducationnelles. Cette année, 600 jeunes ont passé une semaine dans le Village international, c'est-à-dire deux fois plus qu'en 1985, première année de son fonctionnement. Le Japon a également entrepris plusieurs programmes internationaux d'échange de jeunes : par exemple, le Bateau pour la jeunesse mondiale, le Bateau pour la jeunesse de l'Asie du Sud-Est, le Programme international d'échange de jeunes en matière de développement, ainsi que les échanges avec la Corée et la Chine. En outre, 2 000 jeunes Japonais se trouvent actuellement dans les pays en développement en tant que volontaires du service japonais de coopération outre-mer, mettant leurs compétences et leur énergie au service des pays qui s'efforcent de promouvoir le développement.

Je tiens à saisir cette occasion pour parler d'une initiative que le Japon a prise récemment. À l'occasion historique du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, mon gouvernement a lancé un projet appelé l'Initiative de paix, d'amitié et d'échange, qui vise à établir des relations orientées vers l'avenir avec nos voisins asiatiques et d'autres pays en essayant de faire face carrément au passé et d'encourager la compréhension mutuelle. Cette Initiative comprend plusieurs programmes d'échange de jeunes et d'échanges universitaires à l'étranger, qui visent à promouvoir la compréhension entre les membres de la jeune génération. Ainsi, chaque année, approximativement 130 jeunes sont invités à participer à un Forum de la jeunesse de l'Asie et du Pacifique.

Près d'un demi-siècle s'étant écoulé depuis la fin de la guerre, l'immense majorité des individus qui peuplent notre planète aujourd'hui ne l'ont pas connue. Afin de garantir que les horreurs d'hier ne se reproduisent plus, nous ne devons pas oublier ce qui s'est passé. En cette époque de paix et d'abondance, il est indispensable de réfléchir aux erreurs du passé, de faire prendre conscience aux généra-

tions futures de la violence et de la brutalité de la guerre et des nombreuses vies qui furent perdues, et de travailler résolument à l'établissement d'une paix durable.

Le Gouvernement du Japon est depuis longtemps conscient de la nature multidisciplinaire de la question de la jeunesse. En 1949, après la guerre, un conseil consultatif fut établi pour veiller à ce que les opinions des citoyens soient prises en compte dans la politique gouvernementale. Et, en 1966, le Bureau de la jeunesse, ultérieurement réorganisé en Administration des affaires de la jeunesse, fut créé au sein des services du Premier Ministre pour assurer la coordination entre les ministères gouvernementaux concernés et pour mettre en oeuvre des mesures relatives à la jeunesse, notamment des programmes d'échange internationaux. Le Gouvernement du Japon estime qu'il est essentiel de disposer d'un organe coordonnateur pour contrôler et suivre les politiques globales et les programmes liés à la jeunesse.

Les efforts que nous avons déployés dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse ont abouti à la formulation, en 1989, d'un plan national d'action, qui a été révisé en 1994. Ce plan prenait en compte les questions de l'éducation, du chômage, de la délinquance juvénile, du développement personnel et de la famille, et préconisait le lancement de campagnes d'information publique et la réalisation de recherches. La ratification par le Japon de la Convention relative aux droits de l'enfant nous aide à unifier nos politiques de la jeunesse, et nous avons l'intention de continuer à favoriser ces politiques et ces programmes, en tenant compte des résultats des récentes conférences internationales de Vienne, du Caire, de Copenhague et de Beijing.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que les jeunes, en tant que partenaires, agents et bénéficiaires du développement social, sont la clef de l'édification d'un monde meilleur. Les gouvernements, les organisations non gouvernementales et la communauté internationale doivent donc travailler ensemble au nom des jeunes.

Je voudrais conclure en disant que c'est la jeunesse, la prochaine génération, qui détient l'avenir entre ses mains, mais que ce sont nous, les gouvernements du monde, qui sommes responsables de leur bien-être aujourd'hui. Nos succès d'aujourd'hui contribueront à déterminer leurs succès de demain. En conséquence, le Gouvernement du Japon tient à dire qu'il renouvelle son engagement à la promotion des droits et à la réalisation du potentiel des jeunes partout dans le monde.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Indonésie, M. Wisnumurti.

M. Wisnumurti (Indonésie) (*interprétation de l'anglais*) : C'est pour moi un honneur de prononcer aujourd'hui cette déclaration au nom du Ministre indonésien de l'éducation et de la culture, le professeur Wardiman Djojonegoro, qui, en raison de circonstances imprévues, ne peut participer à cette séance de l'Assemblée générale consacrée à la jeunesse dans le monde.

Cette session revêt une signification particulière pour l'Indonésie, nation relativement jeune qui célèbre cette année ses 50 ans d'indépendance. Et ce sont les jeunes d'Indonésie qui ont joué le premier rôle dans notre élan vers l'indépendance et dans l'itinéraire réussi de notre pays au cours des cinq dernières décennies. De fait, en 1928, ce furent les jeunes de toutes les régions de l'archipel qui lancèrent le mouvement nationaliste, qui devait aboutir à notre proclamation d'indépendance en 1945. Leur action est commémorée chaque année, le 28 octobre, déclaré Jour du serment de la jeunesse.

En conséquence, la délégation indonésienne est très heureuse de participer à ces débats, qui marquent le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse. Au nom du Gouvernement indonésien, je voudrais donc saisir cette occasion pour renouveler l'engagement fondamental de l'Indonésie en faveur d'une action concertée au service de la jeunesse à travers le monde.

Selon un adage bien connu, «l'avenir appartient à la jeunesse». Ces mots de sagesse sont pour nous tous porteurs d'un très important message. Si nous voulons, en tant que nations souveraines, créer un monde de paix et de prospérité pour tous, nous devons prendre soin de notre jeune génération, l'instruire, l'imprégner du sens des responsabilités et lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour répondre aux défis du futur.

Actuellement, de nombreux problèmes doivent être résolus. La population âgée de 15 à 30 ans a plus que doublé au cours des 50 dernières années, et c'est dans les pays en développement que cette augmentation a été de loin la plus importante. Pour certains pays, cette augmentation de population leur a imposé de lourdes charges. Pour de nombreux autres, les ressources disponibles pour la jeunesse et pour des programmes de développement offrant espoir et possibilités s'en sont trouvées diminuées. L'augmentation des taux de croissance démographique a contribué à l'élargissement du fossé entre pays développés et en développe-

ment, et entre riches et pauvres. Cette situation a parfois entraîné la marginalisation des jeunes, créant chez eux le sentiment de n'avoir aucun droit, ce qui est souvent réellement le cas.

Par ailleurs, tout en saluant les bénéfices de la croissance, du développement et de l'industrialisation qui peuvent ouvrir la voie à la réalisation de progrès socio-économiques, nous reconnaissons que des modèles de développement inégaux peuvent produire des schémas néfastes de migration. La migration des jeunes en quête d'emploi et d'une vie meilleure des zones rurales vers les zones urbaines, et même à travers les frontières nationales, n'est pas toujours couronnée de succès. De nombreux jeunes découvrent ainsi brutalement que le développement peut, en fait, les oublier, laissant derrière lui une génération désillusionnée et aliénée, pour laquelle il est trop difficile d'imaginer qu'elle représente bel et bien l'avenir.

Trop souvent, nos actes ne concordent pas avec nos paroles. Lorsque la communauté internationale professe la maîtrise et l'usage rationnel des ressources naturelles et de l'environnement, la réalité se traduit le plus souvent par l'épuisement de biens précieux — biens qui affecteront directement la subsistance des générations futures. Nous ne reconnaissons pas assez souvent que les pratiques dangereuses d'aujourd'hui créent pour notre jeunesse un héritage honteux, puisqu'il lui faudra corriger des problèmes qui ne seront pas de son fait.

Alors que, dans le passé, nos sociétés se nourrissaient des valeurs culturelles transmises de génération en génération et y puisaient leur énergie, l'ère actuelle de globalisation menace sérieusement les ordres établis, entraînant un schisme croissant entre les anciennes et les nouvelles générations. En l'absence de valeurs fortes et d'un sentiment d'identité, on ne voit surgir que la confusion. Et il n'est pas surprenant, dans un tel environnement, que l'abus des drogues, le crime et les styles de vie inacceptables — sexuels ou autres — soient en hausse.

Dans ce contexte, il est satisfaisant de noter que l'Assemblée générale va à cette session examiner le projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà. Bien que la délégation indonésienne ait des recommandations à faire qui, le pense-t-elle, permettraient d'améliorer le texte actuel avant son adoption, elle l'appuiera sans réserve en tant que premier pas important sur la voie de la création d'un avenir meilleur pour tous.

Il faut toutefois reconnaître qu'il ne s'agit que du premier pas. Il faut faire beaucoup plus, et l'ONU est la

seule instance capable d'entreprendre les activités nécessaires à cette fin. L'Organisation et toutes ses institutions spécialisées devraient examiner sérieusement les conditions qui sont actuellement celles des jeunes partout dans le monde. En même temps, tout en reconnaissant l'importance essentielle que revêt l'ONU en tant qu'instance la plus apte à redresser les inégalités dont souffrent les jeunes, nous, en tant que nations individuelles, devons toutes oeuvrer pour appuyer cet effort.

En Indonésie, nous assumons cette responsabilité avec beaucoup de sérieux. Depuis le début, les jeunes Indonésiens ne cessent de prendre activement part au développement du pays. En ce moment, 31 organisations de jeunes, réunies en vue de la Commission nationale de la jeunesse indonésienne et qui représentent différentes positions religieuses ou politiques, participent activement aux débats parlementaires.

À cet égard, notre Assemblée consultative populaire a demandé au Gouvernement de planifier et d'appliquer des programmes pour les jeunes dont l'objectif est de préparer la future génération, y compris les dirigeants nationaux — génération qui devrait être disciplinée, active et indépendante et avoir un sens du travail très développé. Le développement des jeunes en Indonésie vise surtout à les affermir pour les rendre capables de relever les défis que pose le développement continu de l'Indonésie. À cet égard, l'accent a été mis sur la transmission aux jeunes d'un sens des responsabilités pour qu'ils deviennent les pionniers du futur développement de l'Indonésie, comme l'ont été avant eux leurs parents qui ont lutté pour l'indépendance.

Notre approche des programmes, qui est élaborée dans un document national, englobe tous les secteurs et envisage des solutions intersectorielles. Elle traite des domaines tels que l'éducation, l'emploi, la faim et la pauvreté, la santé, l'environnement, l'abus des drogues, la délinquance juvénile, et prévoit des dispositions pour favoriser des activités de loisir constructives. Notre démarche est une démarche d'ensemble qui reconnaît que l'éducation des jeunes doit s'accompagner de possibilités d'emploi et de promotion, et qui leur apprend à se montrer fiers de leur pays et à faire preuve de compassion à l'égard de leurs semblables. En bref, il faut s'efforcer de préparer nos jeunes à être compétitifs dans un environnement mondial et à renforcer leur propre identité en tant qu'Indonésiens. Cela devrait renforcer la jeunesse indonésienne et la préparer à affronter l'avenir avec confiance.

Les efforts déployés par l'Indonésie jusqu'à présent, y compris ceux déployés dans le cadre du Mouvement des

non-alignés, nous ont convaincus qu'il était possible de contribuer au règlement des problèmes auxquels sont confrontés les jeunes en Indonésie et dans le monde entier. Le règlement de ces problèmes exigera certainement une coopération très intense de la part de chacun d'entre tous.

Il faudrait donc s'efforcer d'élaborer des programmes et des propositions susceptibles d'aider les pays individuels et qui soient appropriés aux situations et aux conditions spécifiques de chacun. Au cours de nos délibérations, nous pouvons apprendre à résoudre nos problèmes communs, en utilisant l'ONU et ses institutions spécialisées comme moyens de progresser. Finalement, notre coopération devrait tendre à mettre au point de meilleurs mécanismes de suivi et à prévenir l'apparition des problèmes qui se posent aux jeunes dans le monde entier et qui se poseront à eux à l'avenir. J'espère sincèrement que la présente session de l'Assemblée générale renforcera cette coopération, au profit de tous les jeunes.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Abdul-Aleem, délégué des étudiants des États-Unis.

M. Abdul-Aleem (États-Unis d'Amérique) (*interprétation de l'anglais*) : Je suis très fier et très heureux d'avoir l'occasion de parler aujourd'hui sur le thème des jeunes dans un contexte mondial. En tant que citoyen africain-américain des États-Unis originaire d'une grande région métropolitaine, Chicago, qui a voyagé en El Salvador et au Brésil grâce à une bourse de la Fondation Fulbright, en tant que musulman, j'ai une perception de la jeunesse, à la fois dans les pays développés et les pays en développement, qui peut me permettre de faire entendre une voix unique dans ces discussions.

Tout en ayant l'occasion de parler ici aujourd'hui, je pense aux nombreux individus dont les opinions et les idées ne sont pas reconnues, y compris celles des jeunes. La mondialisation peut être productive, mais elle peut aussi être très destructrice de par les incidences qu'elle a sur certains secteurs de la société mondiale si les gens ne sont pas inclus, si leurs voix ne sont pas entendues et si leurs idées ne sont pas incorporées à des politiques.

M. Abibi (Congo), *Vice-Président, assume la présidence.*

Les gouvernements du monde entier, y compris le mien, ont officiellement reconnu le besoin de travailler avec ces individus et de les consulter, y compris les jeunes, pour lesquels des engagements ont été pris dans les programmes

d'action découlant de conférences internationales récentes, telles que le Sommet mondial pour le développement social et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Cependant, ces engagements doivent devenir réalité et, pour ce faire, les voix de la jeunesse, ainsi que d'autres, doivent pouvoir être entendues.

Pour préparer cette réunion, j'ai demandé à toute une série de personnes aux États-Unis et au Brésil comment elles percevaient le rôle que devait jouer la jeunesse dans la mondialisation. Les réponses ont été généralement les suivantes : «La mondialisation? De quoi s'agit-il?» «La mondialisation? Ouais, je sais ce que c'est. C'est quelque chose pour le premier monde. Elle ne peut pas aider le tiers monde.» «La mondialisation? Je ne sais pas ce que c'est, mais les enfants aujourd'hui ont besoin d'un meilleur accès à l'enseignement.» «La mondialisation? J'ignore ce que c'est, mais mon gouvernement se doit d'écouter tous les dirigeants de ma société, pas seulement les riches et les puissants.»

Nous reconnaissons que ces réponses traduisent les problèmes que doit traiter la communauté mondiale. Et je sais que beaucoup de personnes, y compris celles qui sont ici à l'ONU et ailleurs dans le monde, essaient de répondre à ces questions. Toutefois, je ne répéterai jamais assez combien il importe d'écouter les voix des jeunes et de prendre en compte les solutions qu'ils proposent. Mais, comment prépare-t-on la jeunesse pour qu'elle ait, pour que nous ayons, la confiance en elle qui lui permettra de faire entendre nos voix?

Quelques personnes exceptionnelles pourraient y arriver mais la majorité des jeunes doit être instruite. Toute ma vie, on m'a dit que je pouvais faire ce que j'avais envie de faire. Le message était clair, à la maison, à l'école et dans ma communauté. Les jeunes du monde entier ont besoin d'entendre ce même message, très régulièrement. Ils devraient être libérés de toute discrimination pour des raisons de race, de milieu, de caste ou de sexe. Ils doivent être assez libres pour rêver et croire que ces rêves peuvent devenir réalité.

Toutefois, avoir un rêve ne veut pas dire qu'il deviendra réalité. Grâce à l'appui matériel et spirituel de ma famille, à l'influence positive de mes amis et de groupes de soutien de ma communauté, ainsi qu'à une éducation culturellement enrichissante, j'ai pu développer la fierté, la confiance en moi et une pensée critique qui ont fait que plus tard des possibilités se sont ouvertes à moi. Car ce n'est que s'ils vivent dans un environnement où ils se sentent soutenus — à la maison, à l'école et dans la com-

munauté — que les enfants deviendront des jeunes qui sauront reconnaître les occasions qui s'offrent à eux de devenir quelqu'un et qui sauront s'en créer.

Investir dans la famille, investir dans la communauté et investir dans l'enseignement sont des objectifs qui doivent être abordés aux plans local, national et mondial. Donner à la jeunesse l'occasion de cultiver ses qualités, de développer ses aptitudes et son environnement, d'acquérir la confiance en soi, c'est offrir aux générations futures une communauté mondiale authentique représentant toutes les voix. Imaginez que les maux du racisme, de la discrimination, du sexisme et du conflit ethnique se trouvent face à face avec des masses de citoyens instruits, bien informés, culturellement riches et sûrs d'eux. Et imaginez que la mondialisation soit autre chose qu'un simple mot politique à la mode sans définition qui puisse déclencher une action créatrice.

Bien qu'il leur reste encore beaucoup à faire pour réaliser leurs engagements tant à l'intérieur que sur le plan international en matière de développement social interne, les États-Unis ont arrêté une série d'activités pour permettre aux étudiants d'agir en tant que citoyens et pour assurer le passage de la période transitoire de l'adolescence à l'âge adulte. À titre d'exemple, on peut citer notamment des services complets pour réduire les cas de grossesse chez les adolescentes; l'initiative prise par le Président pour réduire de 50 % lors des sept prochaines années la consommation de tabac chez les enfants et les adolescents; des écoles publiques pour instaurer un partenariat au niveau de la communauté et fournir aux jeunes un local où aller après l'école et en fin de semaine; des entreprises communautaires où les institutions privées et publiques collaboreront afin de revitaliser les communautés en améliorant les possibilités d'emploi, le logement, les transports et les services; et différents programmes conçus de façon à traiter l'abus des drogues et d'alcool et la violence qui en découle.

Ce qui est particulièrement important, c'est que les jeunes seront associés à la mise en oeuvre de ces programmes dans leurs propres communautés.

La promesse de promouvoir l'éducation reste un point central des efforts en vue de responsabiliser nos citoyens. Le programme intitulé «Goals 2000: Educate America Act of 1994» appuie les efforts de la base pour aider les enfants d'âge scolaire à atteindre un haut niveau de succès et de discipline. Les programmes «School to work» réunissent le domaine des affaires, les collèges communautaires et les écoles secondaires pour fournir une expérience travail-études et une expertise technique.

Par le passé, la jeunesse n'a pas toujours été associée au développement de ses propres programmes d'enseignement. À présent, l'*Act* stipule que les étudiants sont invités à aider à développer, à réexaminer et à corriger leurs projets afin que soient pris en compte leurs préférences et leurs intérêts dans la mise en oeuvre de tels programmes. Ces programmes démontrent à quel point le Gouvernement des États-Unis tient à investir dans la famille, la communauté et l'enseignement. Cependant, ils ne prétendent pas résoudre tous nos problèmes. Peu sera fait tant que les jeunes hommes et les jeunes femmes ne verront pas l'importance de ces programmes, n'y auront pas accès et n'en feront pas leur propre affaire. Néanmoins, ces programmes peuvent être utilisés comme des modèles utiles pour affronter les problèmes semblables dans d'autres pays. À leur tour, des programmes d'autres pays pourront sans aucun doute enrichir mon pays. Ces programmes sont donc un bon point de départ, mais ils ne sont rien sans une mise en oeuvre appropriée.

Quel que soit le modèle retenu, nous devons aller de l'avant ensemble pour apporter des solutions. Et ce faisant, nous devons nous rappeler que tout en étant le principal bénéficiaire de ces programmes visant à renforcer le foyer, la communauté et l'école, la jeunesse peut également participer à la conception et à la réalisation de ces solutions. Nous devons permettre aux voix des jeunes de se faire entendre. En tant que jeunes, nous devons également exiger de nous-mêmes de prendre les devants afin d'être associés. Nos voix peuvent apporter une partie de la réponse. Nous serons une partie de la solution.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la République de Corée, M. Park Soo Gil.

M. Park Soo Gil (République de Corée) (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais féliciter le secrétariat du cinquantième anniversaire, et particulièrement l'Équipe spéciale de la jeunesse, pour la manière dont ils ont préparé le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse et appuyé les événements et les activités relatifs à la jeunesse.

La commémoration des capacités et des contributions positives de la jeunesse du monde entier culmine cette année avec le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse. En reconnaissant le fait que les jeunes hommes et femmes, qui sont aujourd'hui ceux qui rêvent, seront demain ceux qui prendront les décisions, la mise en oeuvre pendant une décennie de l'Année internationale de la jeunesse a progressivement aidé à l'élaboration

d'une politique mondiale en faveur de la jeunesse mieux centrée et plus efficace.

Afin de continuer à préparer le moment où le flambeau du pouvoir sera transmis d'une génération à la suivante, je crois qu'il serait utile que soient élaborés de larges canaux de communications intergénérationnels. Cela aiderait à promouvoir le dialogue sur les questions et les préoccupations qui affectent la jeunesse d'aujourd'hui et sur les défis qui l'attendent en tant que génération collective.

Avec une population mondiale de jeunes estimée à 1 milliard 30 millions d'individus, la majorité d'entre eux vivant dans les pays en développement, il est essentiel de considérer les politiques et les programmes de la jeunesse en tant que partie intégrante de tous les objectifs du développement. En effet ce n'est qu'à travers une approche sociale globale permettant d'envisager des solutions à long terme et une stratégie globale que la communauté internationale pourra commencer véritablement à traiter les problèmes qui menacent le bien-être de la jeunesse et entravent son plein potentiel en tant que force positive de la société. À cet égard, le Sommet mondial pour le développement social et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui se sont tenus cette année, ont créé une occasion opportune et importante pour nous de traiter de l'importance de la jeunesse dans le développement.

À la lumière du fait troublant que les enfants et les jeunes sont les premières victimes dans les pays en développement de la pauvreté et des conflits, il est manifeste qu'une attention particulière doit leur être accordée dans nos efforts de développement social. Un autre élément clef de notre approche devrait être la recherche de l'égalité des droits pour les femmes, en éliminant les discriminations dès leur plus jeune âge, en développant les possibilités qui s'offrent à elles dans tous les domaines, y compris dans l'éducation et le système de santé, et en rehaussant leur rôle propre dans la société. La République de Corée souhaite que le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà soit adopté par consensus en séance plénière. Parmi les priorités proposées dans le projet de Programme d'action, l'élimination de la faim et de la pauvreté extrême sont les deux questions urgentes les plus importantes. Vu qu'il s'agit de droits fondamentaux devant être assurés à tout être humain, il est vital que la communauté internationale fasse tout son possible pour coopérer à la solution de ces problèmes.

Un autre domaine critique et qui exige que soit mise en place une coopération internationale concertée est la mise en valeur des ressources humaines à long terme. L'expé-

rience acquise au cours de cette décennie sur le processus de développement dans mon pays a montré que l'éducation et la formation des jeunes sont les clefs pour parvenir au succès. Par conséquent ma délégation voudrait souligner l'importance qu'il y a à améliorer le niveau de l'enseignement de base, à développer une large série de compétences professionnelles et à élever le taux d'alphabétisation chez les jeunes.

Bien que la jeunesse mondiale représente une population variée appartenant à des cultures différentes et des milieux socio-économiques variés, elle partage certains problèmes. La consommation de drogue, les activités criminelles et le danger croissant de l'intolérance comptent parmi les dangers les plus immédiats qui menacent le bien-être des jeunes membres de la communauté internationale, qui doit s'efforcer d'en venir à bout.

Nous avons instauré, en République de Corée, un plan détaillé à long terme en faveur de la jeunesse dénommé «Plan de base 1992-2001 en faveur de la jeunesse de Corée», qui est à présent inclus dans le plan quinquennal numéro sept et huit de développement socio-économique. De plus, pour assurer la mise en oeuvre efficace de ce programme, le Gouvernement coréen a adopté une loi fondamentale en décembre de l'année 1992, qui avait été déclarée Année nationale de la jeunesse. La même année, le Comité de développement a été instauré sous les auspices du Premier Ministre. Nous avons également régulièrement parrainé les activités d'échange annuel avec sept pays d'Asie. D'ici à l'an 2000, un centre d'échange international de la jeunesse sera créé afin d'administrer les différentes activités internationales des jeunes.

Pour célébrer le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse et reconnaissant l'immense potentiel de la jeunesse dans le monde entier, mon gouvernement a accueilli à Séoul, en mai 1995, la Conférence mondiale des dirigeants de la jeunesse, organisée par l'Association internationale des présidents d'université et par l'Institut coréen de développement de la jeunesse, avec la participation des Nations Unies.

Des étudiants, des chercheurs et des dirigeants universitaires provenant de 64 pays ainsi que des représentants de l'ONU ont participé à la Conférence. Celle-ci, dont le thème était «Que devons-nous préparer pour le XXIe siècle?», a offert une tribune aux participants pour qu'ils délibèrent au sujet de la culture de la jeunesse contemporaine et qu'ils définissent le rôle et la responsabilité de la nouvelle génération à l'ère de la mondialisation. La Conférence a donné à ces jeunes une occasion utile d'exprimer leurs préoccupations

et de partager leurs impressions avec la génération précédente. La Conférence s'est achevée avec la publication de la Déclaration de Séoul sur une renaissance éthique et de l'Initiative internationale étudiante de 1995. Le rapport final de la Conférence a été distribué en tant que document officiel (A/50/454) de l'Assemblée générale.

Un résultat particulièrement encourageant de la Conférence est le fait que les jeunes ont mis l'accent sur le besoin d'un retour à la moralité et à l'humanisme dans la société. Comme le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, l'a dit dans son message au début de la Conférence, il est essentiel que les jeunes acquièrent un pouvoir d'action pour utiliser leur liberté, leur énergie et leurs talents afin de créer un monde de tolérance et de respect mutuel ainsi qu'un sens de l'aventure humaine partagée.

Bien que, en fin de compte, la responsabilité incombe à chacun des États Membres de traiter de ses propres questions relatives aux jeunes, l'ONU peut jouer un rôle vital en appuyant les efforts déployés au niveau national pour l'établissement de principes directeurs, leur mise en oeuvre et leur coordination avec d'autres acteurs, y compris la société civile.

Je dirai pour terminer en affirmant que le prochain siècle ne sera pas l'ère de ma génération, mais celle des jeunes qui entrent seulement maintenant dans la vie d'adulte. Les jeunes d'aujourd'hui doivent être pleinement reconnus en tant que membres utiles de la société mondiale; leur vision et leur apport peuvent constituer une contribution positive à l'édification d'une communauté mondiale vigoureuse et juste.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. Mlle Eileen Coparropa, Envoyée spéciale du Président du Panama.

Mlle Coparropa (Panama) (*interprétation de l'espagnol*) : Qu'il me soit permis d'abord d'exprimer mes félicitations au Président pour son élection et pour la manière dont il dirige nos débats et préside ces réunions spéciales consacrées à la commémoration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse et à la discussion du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

Aujourd'hui, en ce cinquantième anniversaire de l'ONU, j'ajoute ma voix à celle des millions de jeunes qui commencent à reconnaître la valeur et la pertinence de l'ONU dans la vie de la communauté internationale.

Je m'associe à la joie manifestée par tous les jeunes du monde à propos d'une telle initiative, qui nous permet de parler personnellement et d'exprimer aux gouvernements et aux institutions représentés ici les points de vue de la jeunesse de mon pays et de ma délégation au sujet des documents qui ont été élaborés et débattus toutes ces dernières années.

Je prie le Président de faire part de notre reconnaissance et de notre gratitude à tous ceux qui ont collaboré à la préparation de ces documents et qui ont contribué de façon importante à clarifier cette question si complexe et à formuler des objectifs et des moyens concrets de la traiter.

Notre présence, à nous les jeunes, à l'Assemblée générale revêt une importance particulière car, si nous sommes les bénéficiaires de nombreuses initiatives nationales et internationales, nous sommes aussi les victimes des profondes transformations qui se produisent au sein de la société contemporaine.

Personne ne doute que les politiques formulées et appliquées en la matière par les gouvernements et les institutions internationales ont une incidence importante sur la vie quotidienne et l'avenir des jeunes. Voilà pourquoi nous voulons être associés à ces décisions. Nous savons surtout que nous pouvons être des agents du changement disposés à faire en sorte qu'une plus grande convivialité s'instaure tant dans nos pays que sur la scène internationale, et, pour cela, nous offrons notre espoir, notre dynamisme et notre énergie.

C'est dans cette perspective que nous aspirons à participer de manière accrue à la vie de nos sociétés, maintenant plus que jamais, étant donné que la manière même de définir, de comprendre et de valoriser la personne humaine est profondément affectée par les progrès de la science, de la technologie, des soins de santé et de l'information.

Je viens d'un pays connu pour sa situation géographique et pour la merveille d'ingénierie qu'est le canal de Panama en tant que pont du monde et coeur de l'univers par où transitent des biens matériels et non matériels provenant du monde entier. Carrefour et point de rencontre de diverses ethnies et cultures, le peuple de mon pays est un peuple noble, pacifique et cosmopolite, attaché à ses coutumes, fier de son costume national, la *pollera*, et de l'expression rythmique de sa danse, le *tamborito*.

Aujourd'hui, mon pays s'apprête à relever le plus grand défi auquel il a eu à faire face depuis son indépendance : se préparer à recevoir, incorporer et exploiter les

anciens territoires de la Zone du canal, lorsque, le 31 décembre 1999, entreront en vigueur les Traités Torrijos-Carter sur le canal de Panama. Cet important triomphe de notre nationalité est surtout le résultat des efforts déployés par des générations et des générations de Panaméens; durant ce combat, ce sont les jeunes qui ont payé le plus lourd tribut. Leur action a constitué des bastions moraux dans le processus de perfectionnement de la souveraineté nationale et de la démocratie.

Mais je viens aussi d'un pays où 66 % de la population totale ont 35 ans ou moins et où 21 % ont entre 15 et 24 ans. Dans cette population de jeunes, 42 % sont aptes au travail, mais le taux de chômage parmi eux atteint 21 %, soit le double du taux national. Parmi ceux qui travaillent, 35 % ont des revenus mensuels inférieurs à 250 dollars des États-Unis et près de 14 % gagnent moins de 100 dollars par mois, ce qui signifie que presque la moitié des jeunes de notre pays vit sous le seuil de la pauvreté.

Le Panama n'échappe pas à la tension induite par le mouvement d'oscillation des jeunes entre l'espoir et la marginalisation, entre l'effort visant à maintenir l'identité nationale et la pression exercée par d'autres cultures, entre le désir d'oser être soi-même et la force d'attraction des modes uniformisantes, entre le défi que constitue la lutte contre le fléau de la drogue et l'affaiblissement des valeurs éthiques et morales, équation tragique qui a pour résultat une fragilité accrue de la famille, qui est l'institution de base de la vie civilisée des peuples du monde.

C'est conscients que des problèmes importants et complexes n'ont toujours pas été réglés que nous sommes réunis ici aujourd'hui. Nous sommes sujets aux conditionnements qui modèrent l'optimisme chez la majorité des jeunes du monde en développement. Nous sentons que nous vivons dans un monde très complexe, et la simplicité de notre vie de jeunes ne nous met pas à l'abri des inquiétudes et des impatiences. Nous reconnaissons les valeurs et les biens que nous ont légués les adultes de notre pays et nous sommes fiers de voir qu'ils ont forgé une convivialité sociale dans laquelle il n'y a pas de place pour les intolérances fondées sur des considérations raciales, religieuses ou culturelles. Cela nous permet de vivre dans une société au sein de laquelle la situation des jeunes n'est pas affectée par des discriminations ou des préjugés.

Et pourtant, les jeunes Panaméennes se rendent compte qu'il existe dans notre société certaines disparités fondées sur le sexe. Même si, depuis l'avènement de la République, l'éducation primaire gratuite et obligatoire a été constitutionnellement garantie, il y a une partie de la jeunesse qui,

en raison de facteurs économiques et sociaux engendrant la misère, la faim et la désintégration sociale, est exposée à la marginalisation et à la délinquance, autrement dit à l'exclusion.

Pour la majorité des jeunes Panaméens, la gestion du temps libre et son utilisation pour des activités créatrices et saines posent des problèmes qui ont des répercussions sur la tranquillité des adultes. Le revenu moyen de la famille panaméenne est insuffisant pour donner d'une façon continue aux enfants et aux jeunes gens les moyens appropriés de mettre à profit leur temps libre.

Dans ces conditions, on ne sera pas surpris qu'un athlète — je fais de la natation — lance un appel pressant aux organismes internationaux et aux organisations non gouvernementales afin qu'ils appuient les pays qui en ont besoin — mon pays en l'occurrence — et qu'ils envisagent sérieusement dans leurs plans d'action de faire droit aux revendications des jeunes afin que les ressources nécessaires soient consacrées aux sports, que les installations sportives soient entretenues et que l'on crée de nouvelles aires de loisirs, tellement nécessaires pour de saines distractions et le développement d'un esprit sain dans un corps sain.

On dit des sportifs qu'ils sont les ambassadeurs du monde. Je suis certain que si l'on m'a choisi pour représenter la jeunesse panaméenne à l'Assemblée générale, c'est parce que les jeunes sportifs ont montré que, à l'aube du siècle nouveau, c'est dans l'éducation des jeunes, leur discipline, leur maturité, leur sens des responsabilités et leur volonté de relever les défis que se trouve la clef du succès.

Dans son rapport intitulé «Agenda pour la paix», présenté en 1992, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, déclare qu'un Agenda pour la paix ne sera ni possible ni durable à moins que nous nous attachions à encourager et à promouvoir «un nouvel esprit d'accommodement» (A/47/277, par. 6).

Nous, les jeunes, avons le sentiment — parfois à juste titre et parfois à tort — qu'on nous a exclus du monde érigé par les adultes et que, intentionnellement ou non, on ne nous a pas fait participer à ce nouvel esprit d'entreprise commune, tellement nécessaire à la mise en place d'une authentique culture de paix.

Aussi, me faisant l'écho de près d'un demi-million de jeunes Panaméens, je demande qu'on lève les obstacles à notre participation et que toutes les formes de discrimination soient éliminées. Je demande que, dans la mesure du possible et toutes proportions gardées, nous soyons consultés, et

que nous participions plus directement à la formulation des politiques et des questions relatives à la jeunesse ainsi qu'au processus de prise des décisions pertinentes; à l'élaboration et à l'évaluation des politiques et plans de développement; et à la mise en oeuvre des programmes de lutte contre la toxicomanie et les effets nocifs de la drogue.

Nous demandons en particulier à nos parents, qui ont pris la responsabilité de nous mettre au monde, de veiller avec amour au renforcement de nos valeurs morales et de nous donner l'affection, le temps et l'attention dont nous avons tellement besoin.

Il ne fait aucun doute pour les jeunes de mon pays et pour les jeunes du monde entier qu'un nouveau style de vie est nécessaire et qu'il exigera un changement de la part de tous, et plus particulièrement des jeunes. La jeunesse est avant tout héroïsme. Le pape Jean-Paul II l'a reconnu quand il a dit :

«La jeunesse recèle un immense potentiel de bonté et de possibilités créatrices.»

Comme le Saint-Père, nous devons répéter qu'on a besoin de notre enthousiasme et de notre joie de vivre et que nous ne devons pas avoir peur d'être différents et idéalistes, de remettre certaines choses en question pour les corriger et d'exiger pour participer. Mais, plus que tout, nous ne devons pas craindre d'envisager un monde qui sache vivre en harmonie avec la nature, les hommes et Dieu et d'ériger une nouvelle culture de la solidarité.

Les vues que j'ai exprimées aujourd'hui devant l'Assemblée sont celles des jeunes de mon pays. Elles sont le résultat d'un sondage d'opinions que j'ai moi-même organisé pour connaître leurs espoirs et leurs préoccupations et les exprimer aussi fidèlement que possible.

Pour terminer, je dirai que beaucoup de choses ont été dites mais qu'il faut maintenant veiller à ce qu'elles ne perdent pas leur crédibilité. Le moment est venu de donner l'exemple. Nos actes doivent correspondre à nos paroles. C'est par l'exemple que nous devons apprendre à nous conduire correctement, à aimer notre patrie, à aimer la nature, à respecter les valeurs de la famille et à être solidaires de ceux qui ont moins que nous ou qui n'ont rien.

Le Président par intérim : Je donne la parole à M. Peter Friis-Nielsen, délégué de la jeunesse danoise.

M. Friis-Nielsen (Danemark) (*interprétation de l'anglais*) : En tant que représentant du Conseil de la jeunesse

danoise et en tant que représentant des jeunes au sein de la délégation danoise à l'Assemblée générale, je suis très heureux de prendre la parole à cette séance plénière.

«Pourquoi les jeunes doivent-ils attendre d'avoir pris de l'âge pour qu'on leur permette de s'attaquer aux problèmes concernant la jeunesse?»

C'est l'écrivain danois Carl Scharnberg qui a posé cette question. La citation suivante est tirée d'un échange de vues de chefs d'État au Sommet mondial pour le développement social. Écoutez bien :

«Aucune nation ne peut ignorer sa jeunesse, qui est une ressource humaine pour le développement durable.»

Cette année — celle du cinquantième anniversaire des Nations Unies —, nous commémorons aussi le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse, proclamée en 1985. Depuis lors, toutes les questions relatives à la jeunesse sont devenues plus cruciales que jamais, car elles touchent non pas seulement un petit groupe, mais une partie importante et en augmentation rapide de la population mondiale. Il y a aujourd'hui dans le monde plus de 1 milliard 30 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans.

Lorsqu'on examine la situation de la jeunesse aujourd'hui, on constate que partout dans le monde la jeunesse est stigmatisée en tant que groupe vulnérable, en tant qu'objet exposé à toutes sortes de problèmes. Mais la jeunesse n'est pas un objet. La jeunesse est composée de sujets — les sujets de l'avenir. La communauté mondiale a besoin d'adopter une nouvelle démarche à l'égard des jeunes. Il faut que des mesures soient prises, et maintenant.

Cette démarche et ce plan d'action nouveaux démarqueront avec le projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse, qui devrait pouvoir être adopté demain. La jeunesse figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, personne ne peut plus ignorer l'importance de la question.

Toutefois, la lecture du programme d'action mondial pour la jeunesse confirme que la jeunesse continue d'occuper la même position partielle. Dans le chapitre consacré aux «Problèmes et potentialités», il est dit que :

«Dans tous les pays, les jeunes constituent un capital humain d'une importance primordiale pour le développement et contribuent pour une part déterminante au changement social, au développement économique et au progrès technique.» (*E/1995/123, par. 12*)

Mais cette philosophie n'imprègne pas tout le document. En fait, elle est presque absente de sa dernière version, où elle a été remplacée par une attitude plutôt paternaliste. Le projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse serait-il donc devenu un document sur la jeunesse basé sur les prémisses des aînés?

Pour régler les problèmes discutés dans le document, les jeunes doivent être reconnus comme un atout et comme de véritables partenaires dans les processus décisionnels — en tant que sujets et non pas objets de leur propre vie. Où se trouve cette jeunesse d'esprit dans le document — l'esprit de nature à proposer de nouvelles idées, de nouvelles pensées, de nouvelles visions, de nouveaux élans et de nouvelles mesures qui feront du programme pour les jeunes l'outil qu'il devait être à l'origine? Je suis présentement à la recherche de cette jeunesse d'esprit et je suis impatient de la trouver.

Le projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse n'est pas devenu ce que nous avions espéré; il est devenu un marteau sans manche, mais c'est le seul outil dont nous disposons. Agissons donc et façonnons ainsi le manche nécessaire.

Selon un slogan danois, «l'action est la meilleure expression de l'opinion». Donc, pour faire de l'opinion une action ici aujourd'hui, une mise en oeuvre intégrale et visionnaire du projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse est l'élément déterminant. Nous aimerions par conséquent proposer les six mesures suivantes.

La première consiste à penser globalement et à agir localement. Ces mots ont été une notion clef dans les discussions sur le développement durable. Mais penser globalement et agir localement est tout aussi important lorsqu'il s'agit de la participation des citoyens aux activités en matière de droits de l'homme, de développement social et de processus décisionnels. Par conséquent, pour faire des jeunes des citoyens responsables dans la société, les gouvernements devraient créer les structures et les plateformes nécessaires pour assurer à la fois la participation aux processus décisionnels et la coopération entre les jeunes, les organisations de jeunes et les organes gouvernementaux. Autrement dit, il est fondamentalement nécessaire pour tous les pays de créer et d'améliorer les politiques nationales sur la jeunesse, qui permettraient aux jeunes de participer activement.

La deuxième concerne l'intégration du projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse à la politique nationale sur la jeunesse. Cette intégration doit être amorcée

sans délai. Ainsi, l'ONU devrait établir des structures pour assurer et améliorer la coopération entre les organismes nationaux de jeunes, les structures gouvernementales et le système des Nations Unies.

Ensuite, comme troisième mesure, l'ONU et les États Membres devraient faire en sorte que les travaux du Forum mondial de la jeunesse et la participation des organisations internationales de jeunes se poursuivent sur un pied d'égalité. Le Forum mondial de la jeunesse peut être perçu comme l'un des outils fondamentaux du processus de mise en oeuvre du projet de Programme mondial d'action pour la jeunesse. Par conséquent, l'ONU et les États Membres devraient assurer l'appui financier et le financement du Forum.

Pour ce qui est de la quatrième mesure, je recommande, pour assurer la mise en oeuvre du Programme, que l'Assemblée générale fasse du groupe de jeunes de l'ONU le secrétariat de ce processus. Mais pour que cela puisse fonctionner avec succès, le besoin se fait sentir de renforcer le groupe de jeunes, renouveler par la présence forte et visible de jeunes et par une coopération accrue avec les organisations de jeunesse internationales non gouvernementales. En conjonction avec cela, je demande instamment à l'ONU d'assurer le financement du groupe de jeunes.

Quant à la cinquième mesure, de jeunes volontaires d'organisations de jeunesse internationales devraient être parrainés pour travailler directement à la mise en oeuvre du projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse. Les États Membres sont exhortés à fournir un appui financier et moral à ces jeunes volontaires.

Enfin, comme sixième mesure, l'Assemblée générale célèbre actuellement le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse et a inscrit la question de la jeunesse à l'ordre du jour. Mais rares sont les gouvernements qui ont songé à déléguer des jeunes à l'Assemblée générale. C'est une marque d'indifférence embarrassante à l'égard de personnes clefs. En tant que jeune délégué à l'Assemblée générale, il est donc très important pour moi d'encourager tous les États Membres à inclure de jeunes délégués dans les délégations qu'ils enverront à l'avenir à l'Assemblée générale de l'ONU et dans les organes pertinents des Nations Unies. Cela serait une action honorable, une opinion convertie en action.

Nous vivons maintenant dans un monde interdépendant, que certains appellent le village global. Toute question relative à la jeunesse est étroitement liée au développement social durable du monde. Cette interdépendance

a été clairement définie au Sommet mondial pour le développement social. Ainsi, le suivi intégral et éclairé et la mise en oeuvre de l'engagement pris au Sommet sont fondamentaux pour assurer un avenir prospère, non seulement pour la jeunesse actuelle, mais pour tous les citoyens du monde.

L'auteur danois Johannes V. Jensen, lauréat du prix Nobel, a dit :

«La jeunesse livre une double bataille : la lutte contre elle-même et la lutte contre ses aînés. La deuxième est la plus difficile.»

Il est à espérer que cette citation passera bientôt à l'histoire.

La jeunesse du monde est prête à assumer ses responsabilités et à prendre part aux travaux de développement social dans le monde. L'action est la meilleure expression de notre opinion. Nous nous concentrons sur l'action; c'est maintenant que nous devons agir.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à M. Ammar Saati, Vice-Président de l'Union nationale syrienne des étudiants et délégué de la jeunesse et des étudiants de la République arabe syrienne.

M. Saati (République arabe syrienne) (*interprétation de l'arabe*) : Lorsque les représentants des gouvernements du monde se réunissent à ce haut niveau pour délibérer sur les réalités de la jeunesse et formuler un plan d'action pour s'occuper de leurs problèmes pendant la période à venir, ces réunions et ces débats dénotent un grand intérêt pour l'avenir de nos peuples et de l'humanité en général. De plus, l'intérêt que nous prenons à l'examen de nos travaux à cet égard pendant la dernière décennie est l'expression d'une volonté collective de surmonter les plus difficiles obstacles auxquels est confrontée la jeunesse, en particulier en ce qui concerne les possibilités de réaliser la paix en mettant fin à toutes les formes de colonialisme et d'occupation étrangère des territoires des autres par la force, et en permettant aux jeunes d'exercer leur droit de créer leurs propres organisations, d'aider à régler leurs problèmes et de participer au développement en créant à leur intention des opportunités de travail laissant le champ libre à leur créativité, qui doit, en dernière analyse, profiter à l'humanité et assurer un avenir décent pour ses jeunes.

La République arabe syrienne a toujours fait partie des États qui ont demandé qu'une attention suffisante soit accordée par l'Organisation des Nations Unies et ses organes aux problèmes des jeunes dans divers domaines. La

présence de représentants des jeunes et des étudiants syriens au sein de la délégation de la Syrie à cette réunion consacrée à la commémoration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse et le fait que plus des deux tiers du personnel de notre Mission permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies appartiennent à la jeune génération reflètent l'intérêt que mon pays accorde à cette catégorie de la population, que le Président Hafez al-Assad a décrite comme étant «l'espoir d'aujourd'hui pour l'avenir et l'espoir de l'avenir dans le présent». L'intérêt que porte le système politique syrien à la jeunesse fait partie intégrante d'une stratégie traitant de la question globale des jeunes, en prenant en compte la nature de notre société et les tâches qui se posent à elle à ce stade. La Syrie, en tant que pays en développement, aspire à la réalisation d'un développement humain global de pair avec un développement socio-économique. Cela nécessite la mobilisation des potentialités humaines de notre peuple, en particulier de la jeunesse.

La présidence du Président Hafez al-Assad a permis à la Syrie de jouir, depuis 1970, d'une stabilité politique adéquate et d'un climat démocratique favorisant la participation populaire la plus large. À cet égard, la jeunesse syrienne s'organise pour former des organisations populaires non gouvernementales qui travaillent en toute liberté et contribuent effectivement au progrès de la société. À cet effet, l'Union nationale des étudiants syriens s'enorgueillit du fait que le Président Hafez al-Assad ait été le premier président d'une conférence d'étudiants organisée en Syrie, le 30 mars 1950. Cette Union représente les jeunes universitaires et les étudiants de l'enseignement supérieur et des instituts d'études supérieures et intermédiaires auprès des diverses instances universitaires, exprime son avis sur les programmes scolaires, contribue à la prise de décisions, défend les intérêts et acquis des étudiants et aide à régler tout problème à caractère universitaire ou social. Dans le cadre de cette Union, qui comprend des forces de divers partis politiques, les étudiants élisent leurs représentants à divers niveaux démocratiquement et en toute liberté. Pour donner aux jeunes les plus grandes chances en matière d'études, la Syrie assure l'enseignement gratuit aux niveaux élémentaire, secondaire, universitaire et postuniversitaire. L'État met des logements universitaires à la disposition des étudiants à un prix symbolique équivalant à un demi-dollar américain par mois et couvrant le logement d'une pièce, l'eau, l'électricité et les services. L'Union nationale des étudiants syriens exerce ses activités sociales, politiques, culturelles, artistiques et sportives en toute liberté. Elle organise également des camps scientifiques d'été dans diverses disciplines en vue de lier de façon pratique les

études universitaires à la vie sociale. À cet égard, le Gouvernement assure les besoins matériels de ces camps.

Le Mouvement de la jeunesse révolutionnaire dont la jeunesse syrienne fait partie est un cadre organisationnel et une instance éducative pour les jeunes grâce auxquels la jeunesse syrienne exerce ses droits démocratiques, élit ses dirigeants politiques, pratique des activités de loisirs et défend ses intérêts à tous les niveaux : éducatif, social, économique, de l'enseignement et de la formation professionnelle, culturel, touristique, du volontariat, sportif, artistique, de l'information, idéologique, politique et technique. Le Mouvement compte dans ses rangs plus d'un million et demi d'adhérents, dont 40 % de filles. Le Mouvement de la jeunesse révolutionnaire est représenté dans les commissions consultatives du Conseil des ministres comprenant : la Commission culturelle, la Commission de planification, la Commission des services et la Commission de l'élimination de l'analphabétisme. Le Mouvement possède une entreprise touristique, deux cités des jeunes et une entreprise d'impression et d'édition moderne; il dirige plus de 50 clubs scientifiques et publie un journal spécial pour les jeunes.

Le Mouvement de la jeunesse révolutionnaire fournit aux jeunes de vastes possibilités dans le domaine de l'éducation, grâce à son soutien aux écoles syriennes, au développement du système éducatif syrien et à l'élévation du niveau d'études. Le Gouvernement de la République arabe syrienne a la plus haute considération pour le rôle du Mouvement de la jeunesse révolutionnaire dans l'alphabétisation de milliers de citoyens et ce, en collaboration avec le Ministère de la culture dans le cadre de la campagne d'élimination de l'analphabétisme d'ici à l'an 2000, ainsi que pour ses activités bénévoles qui influent positivement sur le processus de développement et de progrès de notre pays.

Quant à la fédération des athlètes, elle supervise essentiellement les jeunes passionnés de sports et particulièrement doués. L'État a construit à travers la Syrie des installations sportives qu'il a toutes mises à la disposition des jeunes Syriens en vue de les maintenir en bonne forme physique et renforcer la coopération sportive avec les athlètes du monde entier et ce, par la participation à divers jeux internationaux au cours desquels les champions syriens ont obtenu de nombreuses victoires.

Nombre de nos ministères entretiennent des relations étroites avec les organisations de jeunes dans deux domaines, à savoir l'éducation en matière de santé, en particulier en ce qui concerne le sida et sa prévention, et le renforcement d'une prise de conscience écologique pour

préservent l'environnement et réduisent la pollution. Ces organisations mènent également campagne en permanence parmi les jeunes contre l'usage du tabac, contre le fléau dévastateur des stupéfiants et en matière de prévention des crimes. Le Mouvement de la jeunesse révolutionnaire est en rapport avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Association internationale pour la planification familiale; ils entreprennent en commun des études sur le terrain et cherchent continuellement à faire prendre conscience des concepts démographiques, de la santé génésique et de la planification familiale en vue de les inclure dans les programmes éducatifs.

Les jeunes et les étudiants syriens, imprégnés des valeurs humanitaires de leur nation, et en particulier du respect des valeurs et coutumes des autres peuples : la justice, la fraternité, l'égalité et la promotion des principes de compréhension et de tolérance ainsi que le rejet du fanatisme, du racisme et de toutes formes de discrimination raciale et de xénophobie, sont convaincus qu'il est nécessaire que la paix règne dans le monde entier et que l'engagement envers les principes et objectifs de la Charte des Nations Unies soit universel. À cet égard, ils se regroupent autour du Président Hafez al-Assad en vue de parvenir à une paix juste et globale au Moyen-Orient, s'appuyant sur les principes de la Conférence de Madrid de 1991, en particulier le principe d'échange de territoires contre la paix, et la mise en oeuvre des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 425 (1978) du Conseil de sécurité. Pour que cette paix devienne réalité, il appartient à Israël de se retirer immédiatement et intégralement du Golan arabe syrien jusqu'à la ligne du 4 juin 1967 et du Sud-Liban, et de cesser d'entraver le processus de paix. À la lumière de ce qui précède, la stratégie de la République arabe syrienne en ce qui concerne la jeunesse s'appuie essentiellement sur la satisfaction des besoins des jeunes et de leurs aspirations dans la société contemporaine.

Ces programmes tiennent compte des droits des jeunes, y compris le droit à l'éducation — un droit qui devrait être garanti par l'État — le droit au travail, le droit de participer à la prise de décisions sur le plan national, le droit de se déplacer pour les besoins de l'éducation ou du travail, le droit de formuler leurs aspirations et leurs besoins, le droit de s'organiser, le droit au mariage, le droit au logement. Ces droits doivent s'exercer en fonction des possibilités de l'État, telles que dictées par les conditions socio-économiques, et doivent s'appuyer sur des programmes éducatifs, psychologiques, sociaux, économiques et de réadaptation ainsi que sur des programmes destinés à former et éveiller la conscience politique et intellectuelle.

Les jeunes du monde, qui célèbrent avec leurs peuples le cinquantième anniversaire des Nations Unies, perçoivent notre célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse comme une nouvelle percée à l'appui des jeunes qui représentent l'espoir de parvenir à un monde où prévaudra une juste paix.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à l'honorable Algernon Allen, Ministre de la jeunesse et de la culture des Bahamas.

M. Allen (Bahamas) (*interprétation de l'anglais*) : En cette année du cinquantième anniversaire de la Charte des Nations Unies, il est essentiel que chacun se souvienne du contenu détaillé de la résolution adoptée le 18 novembre 1985 par l'Assemblée générale, agissant en tant que Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse. Cette résolution visait l'objectif de participation, de développement et de paix dans le cadre d'une action mondiale menée pour traiter efficacement les problèmes des jeunes, et, il y a cinq ans, l'Assemblée générale a décidé qu'au cours de la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, une séance plénière — la présente séance — serait exclusivement consacrée aux questions de la jeunesse.

Des ministres de la jeunesse et d'autres représentants officiels de près de 200 États Membres de l'ONU se trouvent réunis aujourd'hui en ce lieu, et je ne doute pas que chacun de nous a sa propre expérience ou son propre point de vue ou un rapport national à faire partager qui peut apporter une contribution précieuse à l'effort déployé au plan international en vue de préserver et de promouvoir les intérêts et le développement des jeunes.

Or, indépendamment de nos contributions individuelles, et quels que puissent être nos programmes d'action particuliers dans nos propres territoires, nous devons tous, ici, aujourd'hui, accepter et reconnaître qu'il existe, de par le monde, une crise aiguë de la jeunesse. Il s'agit d'une crise qui, presque quotidiennement, fait les gros titres de nos médias locaux; qui apporte souffrance et désarroi dans nombre de nos modes de vie familiale et de nos structures traditionnelles et qui, en conséquence, perturbe la planification nationale à long terme de trop de pays. Il s'agit d'une crise généralement provoquée par les différentes situations de détresse dues à la pauvreté, à la faim, à la délinquance, au chômage, à la criminalité, à la promiscuité sexuelle, aux maladies mortelles, à l'illégitimité, à l'abus de stupéfiants et à un sentiment général d'impuissance. Il s'agit d'une crise qui n'épargne aucune nation, aucune communauté; d'une crise qui a été examinée et analysée en détail

par chacun de nos pays et que, par l'intermédiaire des Nations Unies et de nos propres contributions nationales, nous pouvons vaincre au moyen de directives et de plans d'action qui peuvent se concrétiser au cours de ce dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse.

Cette détresse de la jeunesse dans les Antilles et en Amérique du Nord et du Sud — comme, peut-être, en Europe, en Afrique et dans certaines parties de l'Asie — est particulièrement profonde, et elle invite à faire l'objet d'une vision plus large pour y porter remède sur le plan mondial ou, à tout le moins, pour la soulager. Le rapport de la Commission des Indes occidentales de 1982 sur les questions économiques et sociales de notre région devrait résumer la position déterminée de l'Assemblée en cette occasion particulière, lorsqu'il dit : «Maintenant, il est temps d'agir».

S'agissant de cette question de la jeunesse mondiale, nous devons adopter une attitude de survie, unir nos efforts et appliquer nos stratégies d'ensemble susceptibles de donner des résultats. Le lieu idéal pour cet effort commun et ces stratégies d'ensemble se trouve ici même aux Nations Unies.

Ma responsabilité au sein du Commonwealth des Bahamas — un petit pays Membre de cette grande organisation internationale et fier de l'être — est d'assurer le bien-être, le progrès et l'avenir de la jeunesse de notre nation. Notre Ministre de la jeunesse et de la culture, de concert avec le Ministre de l'éducation, la police et le secteur privé, et armé du rapport d'un prestigieux Comité consultatif national sur la jeunesse — dont des exemplaires ont été distribués ici aujourd'hui — a favorisé l'élaboration d'un certain nombre de programmes dont l'objectif est de préserver et de responsabiliser les jeunes que nous pouvons encore atteindre, et de sauver du désastre ceux qui ont glissé dans la délinquance. Ces programmes englobent tous les aspects du développement professionnel, culturel, sportif et de la personnalité. En raison du temps limité qui m'est imparti, je n'en mentionnerai que quelques-uns.

Par la création d'un collège de formation industrielle, nous nous adressons particulièrement aux jeunes qui ne deviendront peut-être pas de brillants universitaires mais qui peuvent être intégrés dans le système grâce à un programme de formation sensé et pratique dans les domaines technique et commercial.

Un programme intitulé «Lisons, Bahamas», institué en 1994, cherchait et cherche toujours à sensibiliser les citoyens, particulièrement les jeunes, afin de développer leur

goût de la lecture et leurs capacités d'interprétation au-delà des programmes scolaires.

La Ligue athlétique de la police a été créée non pas simplement pour stimuler l'enthousiasme des jeunes pour le sport mais, plus important encore, pour leur enseigner et leur insuffler le respect de la loi, de l'autorité et des droits des autres.

L'Organisation des États américains nous a aidés dans le financement d'un programme pilote auquel elle attache un vif intérêt. Ce programme, connu sous le nom de Projet de la jeune entreprise, est orienté spécifiquement vers les jeunes ayant quitté l'école et se trouvant au chômage et qui, grâce à une formation technique et à une évolution personnelle, peuvent accroître leurs connaissances et, ainsi, travailler à leur compte. Dans ce programme, taillé sur mesure pour la plupart des communautés en développement similaires à la nôtre, l'accent est mis tout particulièrement sur les moyens à donner aux jeunes femmes qui vivent en marge de la société et qui, souvent, doivent se débrouiller seules pour élever leurs enfants. Le secteur privé des Bahamas a contribué de façon appréciable à l'élaboration de ce programme de sauvetage et de réinsertion des jeunes.

Ainsi, comme on peut le constater, dans le Commonwealth des Bahamas, nous avons inscrit cette question du développement et de la promotion des jeunes au premier plan de nos préoccupations nationales, notamment depuis les trois dernières années, lorsque, partout dans le monde, la jeunesse est entrée dans une phase de crise. Certes, dans nos pays respectifs, nous ne devons pas ménager notre peine pour trouver des solutions à nos problèmes de jeunes sur les plans national et provincial, mais il revient également aux Nations Unies de se pencher de toute urgence sur la question de la jeunesse mondiale.

Les Nations Unies ont depuis longtemps admis qu'il n'existe pas de frontières nationales dans les domaines de la maladie, de la famine, de la pauvreté, de la toxicomanie, du crime générique et des crimes contre l'humanité. Elles doivent également admettre que de nombreux petits États en lutte ne disposent pas des moyens nécessaires pour affronter seuls ce problème et qu'en cette année marquant le dixième anniversaire de l'Année internationale de la jeunesse, elles doivent assurer le noble rôle de mener cette bataille transnationale pour sauver la jeunesse du monde et, à cet effet, former un bataillon de dirigeants capables pour faire face au monde de demain.

Dans chaque nation, dans chaque langue et dans chaque cadre idéologique de par le monde, nous utilisons

des termes particuliers de tendresse lorsque nous parlons des jeunes — les brillants lendemains de notre terre.

Ces dernières années, dans le Commonwealth des Bahamas, nous avons parlé d'eux comme des «chéris» de la nation. Des chéris parce qu'ils sont par définition précieux et fragiles. Chéris parce qu'ils sont de fiers prolongements de nous-mêmes, dont nous nous sommes engagés à faire des citoyens fiers, indépendants, utiles et productifs.

Je m'adresse maintenant à cet organe, au nom de tous les «chéris» de toutes les nations du monde, pour dire que, quoi que fasse l'ONU dans d'autres domaines, elle doit veiller à ce que nos enfants ne souffrent pas des fléaux de la pénurie, de la famine et de l'expropriation qui font obstacle au développement harmonieux dans nos pays respectifs.

Il ne faut pas oublier que la paix et la qualité du monde de demain dépendent d'eux, nos jeunes, les plus précieux de nos frères, qui selon la promesse seront les plus grands au royaume des cieux.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole au représentant de la Roumanie, M. Crapatureanu.

M. Crapatureanu (Roumanie) (*interprétation de l'anglais*) : J'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole au nom de S. E. M. Alexandru Mironov, Ministre de la jeunesse et des sports, qui regrette de ne pas pouvoir participer à cette réunion importante. Je vais maintenant lire sa déclaration :

«C'est avec grand plaisir que j'exprime mes salutations les plus cordiales à l'ONU à l'occasion de son cinquantième anniversaire et, par ma voix, que je transmets les salutations chaleureuses de plus de 5 millions de jeunes de Roumanie, qui représentent le quart de la population de mon pays.

Il y a 10 ans exactement, sur l'initiative de la Roumanie, l'année 1985 a été proclamée Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix. Les résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 1985 ont exprimé le désir d'accroître les activités de tous les États aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental, afin de stimuler les programmes et les activités de jeunes. Elles ont également souligné la nécessité de renforcer les efforts et les mesures visant à sauvegarder le respect des droits de l'homme, en particulier ceux relatifs à l'éducation et au travail, en demandant aux

organisations nationales, régionales et internationales d'appuyer le développement global de la jeune génération sous le signe de la compréhension, du progrès et de l'amitié.

Au cours des années, cet appel adressé à un monde qui change continuellement et rapidement n'a cessé d'être entendu, même si la voix a été parfois assourdie par des circonstances politiques et économiques, par des guerres et des calamités, par des mouvements sociaux et par des murs détruits ou bâtis. En dépit de tout cela, les jeunes ont continué de lutter et de rêver, d'apprendre et de se préparer à l'avenir où ils deviennent les dirigeants responsables du monde qu'ils auront édifié.

Je suis heureux de partager avec vous, en ma qualité de Ministre de la jeunesse et des sports, mais également en tant que personne dont toute la carrière a été étroitement liée à diverses questions relatives à la jeunesse, l'expérience que j'ai acquise durant ces deux dernières années d'activité *pour les jeunes et avec les jeunes*. Ce sont eux qui détermineront le saut qualitatif nécessaire pour changer les mentalités d'un peuple qui, pendant six ans maintenant, a connu des changements fondamentaux et spectaculaires. Les concepts que j'estime les plus importants dans ce contexte sont : l'éducation permanente, la qualification modulaire et la formation continue, la promotion de la valeur et du respect du travail, la foi en la tradition et la confiance dans l'avenir.

Ces objectifs se trouvent dans les politiques spécifiques pour les jeunes que nous avons façonnées et définies dans le cadre de programmes exécutés par le Ministère de la jeunesse et des sports, ce que l'on appelle les "programmes nationaux". Parmi eux, j'aimerais rappeler les programmes suivants : Civilisation du XXIe siècle (stimulation et éducation de la créativité dans le domaine des sciences et de la technique); ABC de la culture (enseignement culturel des jeunes); STYLE (enseignement en matière de comportement, d'hygiène, de santé); Vacances actives (éducation en matière de loisirs); Où aller? (enseignement continu); S.O.S. pour les jeunes (assistance sociale); Le jeune fermier (revitalisation du village roumain); Ensemble (stimulation de la vie associative); INFOTIN (établissement d'un réseau de centres d'information et de documentation de jeunes); Nettoyons notre pays (enseignement et formation écologiques); Moralia (enseignement moral et religieux); et La Roumanie dans le monde de demain (relations internationales et échanges de jeunes), ainsi que le

projet Université ouverte de l'UNESCO "Jeunes en évolution".

En vertu de ce dernier programme, en 1994 et en 1995, plus de 2 000 jeunes — des lauréats de

concours nationaux et internationaux dans le domaine de l'enseignement — ont eu l'occasion de visiter l'Europe, l'Amérique et l'Asie lors de voyages d'études à l'étranger organisés par notre ministère, avec un appui important de la société roumaine. Je suis convaincu que, pour nos jeunes champions internationaux, ces voyages ont été une magnifique leçon de culture et de civilisation, une leçon de langage universel des jeunes, de connaissance, d'amitié et de paix.

Nous espérons que tous les jeunes transmettront plus avant le message de compréhension et de participation pour ce qui est de l'édification du monde du troisième millénaire. Nous espérons que l'héritage culturel, scientifique et technique du monde pourra devenir un lien dans un dialogue international, et que la raison pourra triompher sur la "planète bleue". Nous espérons que les peuples du monde pourront mesurer la force de leurs esprits et de leurs corps selon le vieil adage classique, *citius, altius, fortius* dans tous les domaines du sport, sans violence, dans l'esprit de fair-play et sous le signe de l'unité dans la diversité. Alors, assurément, l'ONU pourra devenir ce que ceux qui en rêvent espèrent : un véritable parlement de toutes les nations de la terre.»

Avant de terminer, au nom de ma délégation, je voudrais faire deux brèves observations. Premièrement, nous espérons sincèrement que le projet de Programme d'action mondial pour la jeunesse sera adopté par consensus par l'Assemblée générale. Il représente un cadre très utile de politiques et il contient également des directives pratiques pour l'amélioration de la situation des jeunes dans le monde entier. Deuxièmement, en tant que l'une des initiatrices des points relatifs au statut des jeunes, la délégation roumaine estime que les objectifs de l'Année internationale de la jeunesse sont tout aussi valides aujourd'hui qu'il y a 10 ans. À cet égard, nous estimons que l'adoption de la résolution pertinente sur le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà contribuera à encourager davantage les aspirations des jeunes afin qu'ils participent pleinement et contribuent activement à l'amélioration de nos sociétés.

La séance est levée à 18 heures.